

Christophe GÉRARD
Université de Tübingen¹

Herméneutique de la valeur (I). **Distinctions élémentaires pour l'étude axiologique des textes.**

À paraître dans Christine Chollier, éd.
Qu'est-ce qui fait la valeur des textes ?
Éditeur ÉPURE - Éditions et Presses universitaires de Reims.

Le problème de la valeur, au lieu de nous mettre en face de l'univers comme d'une énigme à déchiffrer, le rend solidaire d'une responsabilité dont nous avons la charge et qui ne peut être séparée de la responsabilité que nous avons de nous-même.

Louis Lavelle, *Traité des valeurs*

Bien que l'étude de la valeur des textes gagne à puiser au savoir de la théorie générale des valeurs, issue de la philosophie², elle nécessite surtout, en tant que champ particulier de la réflexion axiologique, le développement d'un cadre théorique censé répondre aux problèmes spécifiques de ce champ.

Afin d'y contribuer, une fois caractérisées les notions de valeur et d'évaluation (i)³, on aborde ce travail par la typologie des valeurs pour exposer une conception détaillée de l'évaluation *linguistique* (de ses différents grades, de la capacité de parler en général au texte individuel), où on distingue une *évaluation non-discursive*, une *évaluation discursive* et une *évaluation textuelle* à proprement parler. On pose alors le problème du « mieux dit », en approfondissant la réflexion sur les plans de la *tradition* et de la *textualité*, avant de relier l'évaluation linguistique (et ses variétés) à la diversité des évaluations *extra-linguistiques* (ii). La troisième section se propose elle, en adoptant la perspective de l'individu-interprète, de dégager les principales dimensions de l'évaluation du texte : action *vs.* acte, saisie globale *vs.* locale, notions de *position* évaluative et de *point de vue*, surtout (iii). L'ensemble de ces dimensions préfigure une approche *herméneutique* de la valeur des textes (iv).

Chemin faisant, la réflexion se sera progressivement orientée vers un secteur bien particulier de l'étude axiologique des textes, qui s'avère plurielle (sociologie⁴, esthétique de la réception, sociocritique, sémiotique du discours, etc.). Aussi les définitions et les distinctions que nous ferons participent-elles d'un projet plus ambitieux. Elles forment en effet les premiers jalons d'une réflexion qui se soucie

¹ Avec le soutien de la fondation Alexander von Humboldt (bourse postdoctorale *Humboldt*).

² Au tournant du XX^{ème} siècle, la réflexion axiologique prend la forme d'une philosophie des valeurs qui s'édifie, en Allemagne, sous l'influence de Franz Brentano. Sur l'histoire de la réflexion axiologique, de la pensée antique à la pensée contemporaine, cf. Lavelle 1951, Livre I.

³ Toutes les notions générales imposent ce préalable particulier. Qu'il s'agisse d'*analogie*, de *rythme*, d'*anticipation* ou ici de *valeur*, une conception claire de la notion étudiée est toujours requise.

⁴ E.g. Bourdieu P. (1966), « Champ intellectuel et projet créateur », *Les Temps modernes*, 246.

d'expliciter en quoi la valeur des textes compte parmi les problèmes majeurs de l'herméneutique, dans la mesure où l'évaluation est indissociable ou, mieux, constitutive de l'interprétation. Par là, notre intention est d'initier le projet suivant : inscrire la réflexion axiologique au programme d'une herméneutique *critique*, telle que l'envisage Denis Thouard (2002), sous la forme d'une théorie de l'évaluation individuelle des textes, qui reste elle aussi à construire. L'épilogue de cet article, qui signale la situation épistémologique et les possibles tâches d'une telle « herméneutique de la valeur », annonce les thèmes développés dans le second volet de cette étude (l'auteur, à paraître).

I. Caractéristiques de la valeur et de l'évaluation

Qu'est-ce qui fait la valeur des textes ? Si l'intérêt de cette question apparaît majeur c'est non seulement parce que les problèmes qu'elle pose concernent l'ensemble des arts et sciences du texte⁵ mais aussi parce qu'ils excèdent de loin le strict domaine du texte. Cet état de fait tient d'abord au potentiel de manifestation illimité de la valeur, qu'on définira ainsi :

On peut dire que le mot valeur s'applique *partout où nous avons affaire à une rupture de l'indifférence ou de l'égalité entre les choses, partout où l'une d'elles doit être mise avant une autre ou au-dessus d'une autre, partout où elle lui est jugée supérieure et mérite de lui être préférée*. [...]. Nous la retrouvons dans l'opposition naturelle que nous établissons entre *l'important et l'accessoire, le principal et le secondaire, le significatif et l'insignifiant, l'essentiel et l'accidentel, le justifié et l'injustifiable*. (Lavelle 1951 : 3).

« Partout » : de fait, l'attribution de valeurs (morales, esthétiques, intellectuelles, pragmatiques, etc.) s'impose tant par son *universalité* (comme dimension fondamentale de notre activité perceptive-interprétative) que par sa *transversalité*, car, pouvant s'exercer sur toute sorte d'objets culturels, et au-delà (êtres et phénomènes naturels⁶), elle n'est captée par aucun en particulier (arts, théories, styles de vie, comportements, etc.). Au reste, l'évaluation se caractérise par sa *permanence* pour l'individu : elle accompagne non seulement tous les rapports au monde possibles mais aussi chaque moment de la constitution du sens. C'est-à-dire que d'un côté elle précède la compréhension, dans l'intuition, de l'autre elle suit l'interprétation, dans l'argumentation. À cet égard, l'évaluation est un problème constitutif pour la rhétorique comme pour l'herméneutique (théorie de l'interprétation).

D'un côté, donc, universalité, généralité et permanence caractérisent l'attribution de valeurs. De l'autre, toutefois, alors même qu'elle est une constante du jugement (esthétique, par exemple), l'évaluation se définit par sa *relativité* dans la mesure où elle est toujours dépendante de certaines conditions socio-historiques (par ex. loin d'être intemporelle, la notion de *beau* s'est transformée au cours des siècles) et de singularités individuelles (les valeurs propres d'un individu - par exemple ce qu'il estime à un moment donné être vrai, beau ou bien - varient et changent au cours de sa vie).

Ce dont nous instruit également la définition de Lavelle c'est que toute valeur suppose

⁵ Soit un champ d'approches hétérogène mais unifié par une commune mesure empirique, les textes : disciplines à vocation scientifique (linguistique, sémiotique, philologie), « arts » ou techniques du texte (herméneutique, rhétorique) et discours théoriques (stylistique, thématique, poétique).

⁶ Alors constitués comme signes d'une *interpretatio naturae* (qu'elle soit philosophiquement fondée, comme chez Leibniz, ou qu'elle soit le fait d'une perception immédiate du monde).

l'existence d'un *différentiel*, dont l'auteur donne quelques illustrations (« *l'important et l'accessoire, le principal et le secondaire* », etc.). Plus précisément, la saisie de la valeur présuppose l'existence de deux *pôles*, l'un positif et l'autre négatif (utile / nuisible, vrai / faux, beau / laid, bien / mal, etc.), entre lesquels il ne faut pas imaginer un continuum gradué mais plutôt une « rupture », d'ordre qualitatif :

On imagine volontiers que le bien et le mal comme tous les contraires, comme le froid et le chaud, se trouvent reliés par une suite continue de degrés séparés par une coupure qui serait le zéro de la valeur, c'est-à-dire en quelque sorte un retour à l'indifférence. [...]. Au contraire, l'opposition entre les deux pôles de la valeur a un caractère éminemment qualitatif et elle implique, non point une échelle continue, comme dans les degrés de température, mais une rupture et un changement de sens [...] qui font que chaque contraire exclut et chasse l'autre, au lieu d'en exprimer la croissance ou la diminution, ce qui serait absurde. (Lavelle 1954 : 233).

Ce que forment les deux pôles de la valeur c'est donc, à chaque fois, une opposition *privative*, le passage d'un pôle à l'autre étant vécu comme un « changement de sens ». Par là, si toute évaluation est « *une rupture de l'indifférence ou de l'égalité entre les choses* », elle engage toujours nécessairement une forme de parti-pris. En particulier, en tant qu'acte ou positif ou négatif, l'évaluation globale d'un objet culturel (tel tableau, telle théorie, etc.) consiste au fond à chaque fois, soit à vouloir maintenir la durée d'une chose qui m'apparaît en quelque sorte « digne de mémoire », soit au contraire à vouloir discréditer son accès à un patrimoine, lui refuser sa transmission voire même sa création (infra III.4). Dans une culture et pour une communauté données, toute évaluation oriente le futur de son objet dans le présent d'une interprétation.

II. Des valeurs générales aux valeurs « du » texte

1. Les valeurs et leurs classifications

Qu'on l'envisage d'un point de vue philosophique ou d'un point de vue empirique, la valeur se conjugue nécessairement au pluriel. La classification (ou typologie) des valeurs est alors cette entreprise de conceptualisation qui vise non seulement à reconnaître et à définir les différents *types* de valeur en usage dans la sphère sociale, mais aussi à établir les différents *rappports* qui organisent certains types de valeur. Comme il offre une des connaissances de base complémentaires de la définition de la valeur, ce travail de classification est de la plus grande importance pour l'axiologie en général et, on s'en doute, pour l'étude axiologique des textes en particulier (infra IV.1). Les classifications retenues ici pour la discussion ont été conçues par des philosophes — Rickert (1913), Polin (1944), Lavelle (1955) —, à l'exception de celles de Dufays (1994, 2000) et de Heydebrand/Winko (1996), celles-ci faisant du texte leur centre d'intérêt. Malgré l'arbitraire relatif de cette sélection⁷, la comparaison de ces classifications conduit à faire quelques constats intéressants. Il apparaît tout d'abord qu'il existe au moins trois façons de répondre au défi de la classification :

⁷ Il en existe d'autres, très certainement, en philosophie, en sociologie ou encore dans les sciences du langage. Mais notre objectif n'est pas de faire oeuvre de synthèse : on souhaite seulement formuler des repères pour la compréhension du sujet traité.

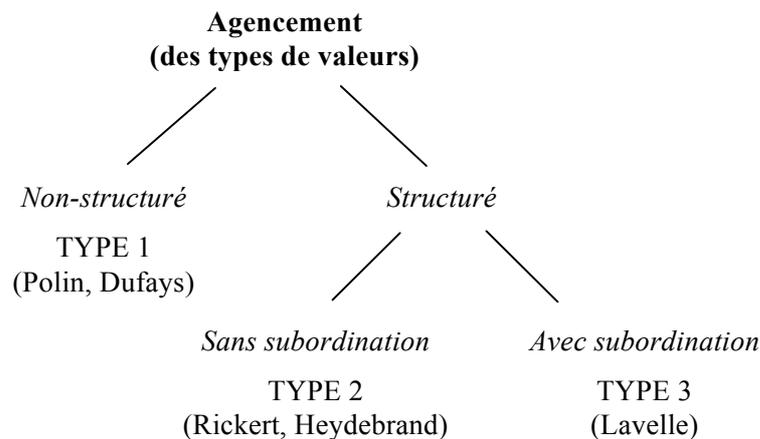


Schéma 1

Les classifications de *Type 1*, comme celles Polin⁸ et surtout de Dufays (ci-après), se réduisent à des agencements peu ou pas structurés : les valeurs se succèdent sous la forme d'une liste plus ou moins ordonnée. Au contraire de ces classifications « plates », qui offrent une représentation axiologique un peu simple, le *Type 2* (qui établit des dénominateurs communs⁹) et le *Type 3* (qui établit une hiérarchie¹⁰) ont l'intérêt de souligner qu'il existe des *relations signifiantes* entre différents types de valeurs. En particulier, Lavelle propose un agencement hiérarchisé (i.e. doté d'ordre *et* de subordination) qui nous indique comment certaines valeurs sont susceptibles d'en déterminer d'autres. Par exemple, les valeurs économiques impliquent généralement les valeurs affectives (plaisir / douleur), de même qu'il y a une relation nécessaire entre éthique et esthétique (e.g. Max Scheler 1991). Sans nous y attarder, on notera que la

⁸ Polin distingue sept domaines de valeurs, relativement indépendants (1952 : 230-237) : valeurs éthiques, logiques, esthétiques, sacrées, valeurs juridiques, économiques, politiques.

⁹ Heinrich Rickert distingue six domaines de valeurs qu'il structure entre autres en fonction de l'opposition social / a-social. Polin en fait la synthèse suivante : « Valeurs de la science (valeurs théoriques, a-sociales appartenant à une totalité infinie), valeurs esthétiques (valeurs théoriques a-sociales appartenant à des particularités finies), valeurs religieuses panthéistes (valeurs théoriques a-sociales appartenant à une totalité infinie), valeurs morales (valeurs pratiques sociales appartenant à une totalité infinie), valeurs de l'amour (valeurs pratiques sociales appartenant à des particularités finies), valeurs religieuses monothéistes (valeurs pratiques sociales appartenant à une totalité finie) » (Polin 1952 : 229). D'une manière analogue, pour le texte *littéraire*, Heydebrand et Winko distinguent des valeurs formelles (ex. musicalité, versification, ouverture/fermeture, complexité/simplicité), des valeurs de contenu (vérité, moralité, beauté), des valeurs relationnelles (écart à la norme, nouveauté, authenticité, etc.), des valeurs cognitives (information, « mémorabilité ») vs. pratiques, des valeurs individuelles (affectives, hédonistes) vs. sociales (valeurs économiques, de prestige, etc.). Cette classification parfois carpe et lapin, issue de la lecture de Mecklenburg (1977), laisse dubitatif.

¹⁰ « Les valeurs esthétiques sont encore des valeurs affectives, bien qu'elles soient désintéressées, et il en est ainsi des valeurs spirituelles, bien qu'elles aient rompu toute relation à la fois avec le corps et avec l'objet. Les valeurs affectives sont la source commune des valeurs économiques et des valeurs esthétiques, celles-là orientant les valeurs affectives vers la réalité de la chose et l'utilité, celles-ci vers la contemplation de la chose et le désintéressement. De la même manière les valeurs spirituelles sont la source commune des valeurs intellectuelles et des valeurs morales, celles-là orientant les valeurs spirituelles vers la connaissance et celles-ci vers l'action. Ce qui permet d'établir une liaison et un contraste croisé entre l'ordre de l'utilité et l'ordre de la moralité, entre l'ordre esthétique et l'ordre intellectuel : dans le premier cas on a affaire à des actions réglées soit par le désir, soit par le devoir, dans le second, à une contemplation destinée soit à nous instruire, soit à nous émouvoir. » (Lavelle 1955 : 50-51).

mise en évidence de ces relations n'intéresse pas que le typologue : elle permet de comprendre en partie pourquoi l'acte d'évaluation n'est souvent pas « monocorde » mais a tendance à agir sur divers plans, à combiner différents angles d'observation. Ainsi, qu'une même évaluation soit plurielle (infra 4 et III.3) tient certes à la nature de l'objet sémiotique, ainsi qu'aux motifs et motivations d'un individu, mais aussi aux *possibilités générales* qui s'offrent à lui de « passer » d'un type d'évaluation à un autre. En ce sens, on peut dire que tout « système de valeurs » configure non seulement des *combinaisons de valeurs* mais aussi certains des *parcours évaluatifs* qu'emprunte l'individu pour exprimer sa relation axiologique à l'objet de son attention.

Un second constat concerne les *types* de valeurs qu'organise chacune de ces classifications. Pour celles-ci, trois types seulement forment consensus : les valeurs esthétiques-affectives, les valeurs éthiques-morales et les valeurs qu'on dira « véridictaires »¹¹. Rien de surprenant à cette bonne entente puisqu'il s'agit du trio des valeurs cardinales, pour ainsi dire, où s'opposent le beau et le laid, le bien et le mal, le vrai et le faux. Au-delà de ce premier cercle de constantes (qui, notons-le en passant, sont couramment prédiquées du contenu des textes), la classification porte sur un second cercle de valeurs, c'est-à-dire sur celles qui correspondent aux principales activités où s'observent la variété et le changement de nos sociétés. On parle alors de valeurs juridiques, économiques et religieuses-sacrées.

Bien entendu, ce double cercle de valeurs *générales* ne permet pas à lui seul d'éclairer, sous l'angle de la classification, le problème de la valeur des *textes*. Examinons, pour en savoir plus, les sept types de valeurs retenus par Dufays, dont la classification a pour nous l'intérêt de partir du texte (2000 : 282) :

1° La valeur linguistique (ou la *correction*) amène à se demander si le texte respecte les règles de la langue, c'est-à-dire celles de l'orthographe, de la morphosyntaxe, de la pertinence lexicale et de la cohérence textuelle. [...].

2° La valeur esthétique (ou la *beauté*) concerne les qualités stylistiques et/ou rhétoriques du texte, ou si l'on préfère, sa poéticité, le travail de sa forme, lequel a évidemment une tout autre nature selon qu'on se réfère à l'esthétique classique (fondée sur l'*harmonie* et l'équilibre) ou à l'esthétique moderne (fondée sur la dissymétrie et les ruptures).

3° La valeur référentielle (ou la *vérité*) permet d'apprécier le réalisme du texte, sa conformité à ce que l'on considère comme la vérité – laquelle diffère évidemment selon que le texte s'affiche comme un témoignage ou comme une fiction.

4° La valeur éthique (ou la *bonté*) permet de se demander si le texte préconise d'une manière ou d'une autre des modèles de comportement conformes à l'idée qu'on se fait du bien moral ou, au contraire, s'il préconise leur transgression.

5° La valeur signifiante (ou la *polysémie*) permet de se demander si le texte est clair ou unifié ou au contraire riche, dense, complexe, multiple.

6° La valeur informative (ou la *nouveauté*) permet de se demander si le texte - sur le plan formel comme sur le plan du contenu – est innovant, original ou subversif,

¹¹ Pour suggérer un moyen terme entre différentes dénominations possibles (Lavelle dit « intellectuelles », Dufays « référentielle », Polin « logique », Rickert « scientifiques »), même si les variations terminologiques qu'on peut relever paraissent avoir leur raison d'être dans la mesure où elles dépendent en partie des présupposés et des visées du typologue (ex. « référentielle » se dit en linguistique, où sont suspendus les problèmes de la réalité et de la vérité).

ou à tout le moins riche en informations, ou à l'inverse, s'il est conforme à des connaissances ou à des canons familiaux.

7° Enfin, la valeur psychoaffective (ou l'*émotion*) permet de se demander si le texte est émouvant, s'il mobilise beaucoup d'affects et favorise par là la projection, voire l'identification du lecteur, ou au contraire s'il est neutre, impassible, distant.

On note en premier lieu que les points 2, 3, 4 et 7 concernent des valeurs générales bien connues de la classification (esthétiques, véridictoires, éthiques et « psychoaffectives »). Chaque point est développé par un commentaire à visée pratique (« permet de ») qui nous indique que telle valeur sert (mais à qui ? de quel point de vue ?) à interroger les textes sous différents aspects. Plus précisément, il faut remarquer ici que la classification — où les valeurs générales de la philosophie paraissent se particulariser au contact de l'objet sémiotique qu'est le texte — témoigne d'une approche « régionale » et non plus générale de l'axiologie.

Complémentaire à l'axiologie philosophique, il est en effet essentiel de concevoir une *régionalisation* de l'axiologie qui a pour fondement pratique le fait que l'évaluation elle-même doit toujours s'adapter ou répondre à la *spécificité* sémiotique de l'objet visé (perçu ou à créer). Ainsi les *motifs sémiotiques* de l'évaluation (infra IV) varient d'un type d'objet à l'autre : sur le seul plan esthétique, on appréciera tel tableau pour son raffinement de touche, mais tel poème pour son rythme et ses singularités tropologiques, et ainsi de suite. Autrement dit, si l'étude axiologique des textes ne peut méconnaître la classification générale des valeurs, elle doit tout aussi nécessairement se constituer une classification qui réponde à son objet propre, et idéalement qui satisfasse les différentes approches axiologiques du texte (infra IV.1).

D'où cette question simple : quelles sont les valeurs dont on pourrait dire qu'elles sont proprement textuelles, c'est-à-dire, en tout premier lieu, *langagières* ? On y répondra en exposant, en la complétant, la conception d'Eugenio Coseriu sur l'évaluation linguistique.

2. Les trois grades culturels de l'évaluation linguistique

Si la classification de Dufays a le mérite d'illustrer une démarche régionalisante, sa terminologie un peu désinvolte appellerait une critique de fond que nous ne ferons pas ici¹². Concernant la « valeur linguistique » (en 1° chez Dufays), s'il ne faut pas douter que celle-ci soit tout à fait spécifique de l'évaluation du texte (et pas de la musique, de la peinture ou encore du mobilier, par exemple), le critère de « correction »¹³ n'est pourtant qu'un aspect du jugement de valeur langagier, comme l'a montré E. Coseriu (1988) en systématisant ainsi ce phénomène très complexe (trad. CG, avec des choix terminologiques en partie provisoires) :

¹² Cette classification présente de nombreuses difficultés : une réduction de la valeur à son pôle positif, l'« émotion » et la « polysémie » étrangement présentées comme des valeurs, la « bonté » comme exemple-type des valeurs éthiques, une réduction de l'esthétique à des questions de forme expressive, etc.

¹³ On peut associer à ce terme un jugement qui a pour sujet une donnée de langue et pour prédicat un *différentiel grammatical* (correct / incorrect, acceptable / inacceptable, etc.) qui discrimine entre le possible et l'impossible de langue (Milner 1989).

Grades du savoir langagier	Jugements de valeur sur la parole		
	insuffisant (négatif)	suffisant (neutre)	
BIOLOGIQUE	ANORMAL ou PATHOLOGIQUE	NORMAL	
CULTUREL {	Élocutionnel	INCONGRUENT (INCOHERENT)	CONGRUENT (COHERENT)
	Idiomatique	INCORRECT (FAUX)	CORRECT (JUSTE)
	Expressif	INADAPTE { INADEQUAT INAPPROPRIÉ INOPPORTUN	ADAPTE { ADEQUAT APPROPRIÉ OPPORTUN

Tableau 1

Riche en prédicats (anormal/normal, incorrect/correct, incongruent/congruent, etc.), cette proposition est la seule, à notre connaissance, à détailler ainsi l'assise linguistique requise par une réflexion axiologique centrée sur l'évaluation des textes. Outre son caractère systématique, une des particularités de cette classification est d'établir les différentes manières d'évaluer un texte en fonction des différents types de *savoir linguistique* possibles, de la sphère biologique à la sphère culturelle.

Le plan biologique (*vs.* culturel) est celui de la *capacité* physique et psychologique de parler, celle dont les personnes aphasiques sont partiellement ou totalement dépourvues, et dont l'activité de parler sera par suite jugée anormale ou pathologique. Au plan culturel, Coseriu fonde les trois grades *élocutionnel*, *idiomatique* et *expressif* du savoir langagier sur sa propre tripartition des niveaux du langage, qui vont du « particulier » à l'universel en passant par l'historique ou le traditionnel¹⁴. Il distingue par conséquent i) le fait de *savoir comment parler en général* (et non dans telle ou telle langue, ou dans telle ou telle situation) ; ii) le fait de *savoir comment parler l'idiome (langue ou dialecte) traditionnel d'une communauté donnée* (le français, l'espagnol, etc.) ; iii) le fait de *savoir comment parler dans des situations typiques* (savoir s'exprimer de manière adaptée pour parler aux enfants, pour écrire un discours politique, une lettre de condoléances, etc.). Soit (tableau et exemples CG) :

¹⁴ Coseriu distingue : « au niveau universel, l'activité de parler en général, c'est-à-dire en tant que telle, sans détermination de nature historique ; au niveau particulier, c'est le discours (l'acte linguistique ou la série agencée d'actes) d'un individu donné dans telle ou telle circonstance donnée ; au niveau historique, enfin, c'est la langue concrète, c'est-à-dire une modalité particulière de parler propre à une communauté » (Coseriu 2001: 34-35). Pour une présentation et un approfondissement critique de ces catégories voir Gérard 2010.

Niveau	Savoir	exemples d'évaluation
Universel	<i>Élocutionnel</i>	« un discours inconséquent » / « des propos logiques » ¹⁵ « une parole confuse » / « une écriture claire »
Historique	<i>Idiomatique</i>	« du mauvais français » / « un parfait anglais » « une phrase incorrecte » / « une copie sans faute » « un mot inconnu » ¹⁶ / -
Particulier	<i>Expressif</i>	« des propos maladroits » / « trouver les bons mots » « un vocabulaire pompeux » / « le terme juste »

Tableau 2

Toute manifestation textuelle, de n'importe quel format, peut donc faire l'objet d'un jugement de valeur langagier applicable à différents niveaux et, surtout, fondé sur différents types de savoir langagier. Quelques précisions supplémentaires sont nécessaires :

i) Le *critère d'incohérence* concerne la relation entre le discours et la pensée (sa dimension logique), en raison de quoi on situe au niveau du savoir élocutionnel un jugement portant sur les *difficultés de compréhension*, et plus largement sur l'*intelligibilité* des textes. On entre ici sur le terrain de l'herméneutique, philosophique comme philologique (Thouard 2002). À cet égard, contre la classification de Dufays, il faut plutôt voir dans le problème de la cohérence textuelle (situé pêle-mêle en 1^o) un aspect indissociable de la valeur dite « signifiante » (en 5^o), où la clarté et l'obscurité retiennent traditionnellement l'attention de la réflexion herméneutique (par ex. au XVIII^e siècle chez Chladenius, e.g. Szondi 1989). Au reste, chez Dufays, le lien implicite qui est fait entre « clarté » et « riche, dense, complexe, multiple » correspond à un objectif de recherche d'une grande importance : il est en effet possible de relativiser l'opposition tranchée du clair et de l'obscur en posant le problème de la difficulté interprétative (où le simple s'oppose au complexe)¹⁷.

ii) Ce qu'on peut appeler le *jugement d'expressivité* se subdivise en trois variantes. Selon Coseriu, qui prend le cas d'une conversation, le jugement expressif peut porter soit sur le *thème* dont on parle (quoi), soit sur l'interlocuteur et plus largement sur l'*abord* immédiat de la situation de communication (où), soit sur le moment ou l'*occasion* de la situation (quand) :

¹⁵ « Qui dit *deuxième* sans avoir d'abord dit *premier* ne fait aucune « faute de langue », mais transgresse plutôt les règles du parler en général » (Coseriu 1988 : 335).

¹⁶ C'est notamment le cas des néologismes occasionnels (par ex., dans la presse, *le sujet « rumorale » du moment ; le pouvoir se « frontnationalise »*) dont les guillemets marquent l'a-normalité, alors même que ces néologismes peuvent être une réussite au niveau purement expressif.

¹⁷ Selon Rastier : « la notion même de clarté reste à éclaircir. En reconnaissant le caractère global et incoercible de l'interprétation, ses variations de régime et de techniques, son rôle de problématisation du prétendu sens littéral, il faut encore préciser le régime de la difficulté, articuler la critique philologique et la description sémantique, et faire droit à l'équivoque, au paradoxe et à l'énigme, non pour les dissiper, mais pour les cerner en caractérisant leurs fonctions. Subordonnant la question de la signification du signe à celle du sens du texte, la sémantique interprétative considère que le « sens » littéral est construit, tout comme les sens dérivés : ils ne diffèrent que par la complexité des parcours interprétatifs qui les reconnaissent ou les instituent. Elle conduit ainsi à une herméneutique de la difficulté, pour laquelle la clarté est une conquête et non une donnée » (Rastier 2001 : 112).

Jugement d'expressivité	
Adéquat / Inadéquat	<i>Thème</i>
Approprié / Inapproprié	<i>Abord</i>
Opportun / Inopportun	<i>Occasion</i>

Tableau 3

Au-delà de l'oral, modalité privilégiée ici par Coseriu pour sa démonstration, le *jugement d'expression* concerne plus généralement le « discours » (Coseriu dit également « texte » ; tenons-les chez lui pour synonymes). Mais, et ceci est primordial : un discours, c'est-à-dire à travers lui les unités de langue qui le composent, n'est jugé *adapté* (adéquat / approprié / opportun) que par rapport aux contraintes *connues* d'une situation de communication *typique*. Autrement dit, il faut bien comprendre que l'objet du jugement d'expressivité ce n'est pas du tout le texte concret en tant qu'il est (ou a été) le produit d'une énonciation individuelle et en tant qu'il peut être interprété dans une situation toujours unique. Au niveau dit *particulier* du langage, le jugement d'expressivité ne cible absolument pas la singularité d'un texte donné (ex. estimer son originalité) parce qu'il s'agit ici d'évaluer des expressions linguistiques *relativement à des habitudes de parler traditionnelles* qui font que, dans tel type de situation, les Français, les Allemands, etc. se conduisent / s'expriment généralement de telle manière et pas d'une autre.

Il s'agit, en d'autres termes, à chaque fois d'évaluer en quoi *l'usage d'une langue* est adapté ou non à une situation donnée en tant que celle-ci *représente* ou *évoque* une situation typique (et ses contraintes socio-linguistiques). On ne peut donc, comme le fait Dufays, faire relever d'un critère grammatical, la correction, des phénomènes liés à la « pertinence lexicale » et à la « cohérence textuelle » : les critères en jeu ne sont pas, ou pas seulement, grammaticaux mais surtout « pragmatiques », comme on dit, et en d'autres termes d'ordre rhétorique-herméneutique. Il existe une connaissance pratique des situations qui laisse prévoir comment s'y exprimer normalement.

Pour notre propos, il reste que ces niveaux ou grades de l'évaluation linguistique, du savoir biologique aux savoirs culturels (élocutionnel, idiomatique, expressif), entretiennent un rapport encore mystérieux au texte. Qu'en est-il de l'évaluation linguistique du *texte individuel*, c'est-à-dire de sa textualité et de son appartenance à une ou plusieurs traditions textuelles ?

3. L'Évaluation linguistique dans tous ses états : du non-discursif au textuel

Le problème qui nous intéresse est celui des rapports entre les différents types de jugement langagier et le niveau du discours (i.e. celui de normes communicationnelles primant le texte singulier constitué par les participants). Coseriu y répond d'une manière qui suggère de distinguer, du moins est-ce notre proposition, entre une *évaluation non-discursive*, une *évaluation discursive* et une *évaluation textuelle* à proprement parler. Trois citations clés de Coseriu semblent y conduire, chacune de ces trois évaluations se distinguant des autres par l'étalon auquel elle se rapporte (ou bien principes et règles générales, ou bien normes socio-culturelles, ou bien caractère singulier du texte lu).

1. *Les différents statuts de l'évaluation linguistique.* — La première citation rappelle que les jugements de congruence et de correction ne se rapportent pas du tout au discours en tant que tel (i.e. le texte individuel) parce qu'ils s'appuient sur des *éléments*

isolés, des échantillons de texte (i.e. par opposition à des unités fonctionnelles conçues comme les parties du tout qu'est un texte), renvoyant par ce biais à des savoirs linguistiques *généraux* de type élocutionnel ou idiomatique :

Ces jugements n'évaluent pas les discours en tant que tels (c'est-à-dire en tant qu'unités d'expression), mais des éléments isolés de chaque discours, éléments qui, en outre, ne sont pas conçus comme des parties et des fonctions du discours se rapportant à l'ensemble d'un discours, mais simplement comme des réalisations des grades qui leur corresponde au sein du savoir linguistique. (Coseriu 1988 : 346 ; trad. CG).

Le jugement de correction implique en effet une certaine *fragmentation* du texte : quand une unité du texte est évaluée sous l'angle du savoir idiomatique, elle se voit en tout (ex. évaluer la correction phonique ou graphique d'un mot) ou partie (ex. évaluer la correction grammaticale d'un gérondif, d'un subjonctif) privée de sa pleine relation signifiante et fonctionnelle aux autres unités du même texte. En ce sens, le jugement de correction apparaît aussi doté d'un statut *non-textuel*, en plus de son statut *non-discursif* qui lui provient davantage du fait que ce jugement évalue un texte dans un rapport *exclusif* au savoir idiomatique, c'est-à-dire uniquement par rapport aux règles et aux normes d'une langue ou d'un dialecte donné. Une démonstration analogue s'applique au jugement de congruence, également non-discursif parce qu'il évalue un texte dans un rapport *exclusif* aux principes et règles du langage (d'ailleurs en partie trans-sémiotiques) en tant que *savoir comment parler en général*¹⁸, et inversement parce qu'il n'évalue pas un texte dans son rapport à une situation communicationnelle — ce qui est proprement *discursif*.

Précisément, la seconde citation souligne que le jugement fondé sur un savoir expressif opère lui au *niveau* du discours :

À cet égard, il convient toutefois de remarquer que de tous ces jugements seul le jugement d'adaptation [*Urteil der Angemessenheit*, i.e. au niveau du savoir expressif, CG] se réfère véritablement au niveau du discours (ou des discours). Mais même le jugement d'adaptation, au sens qu'il faut lui reconnaître ici — c'est-à-dire comme un jugement axé sur un savoir général —, n'apprécie un discours comme tel qu'en tant qu'il *représente* un certain type de discours, et non comme un cas concret. (Coseriu 1988 : 346 ; trad. CG, nous soulignons).

Si le jugement de bonne expression possède un statut *discursif* c'est donc à cette nuance près qu'il n'a en fait pas pour objet immédiat le texte concret (*einen konkreten Einzelfall*), puisqu'il se rapporte exclusivement à un savoir général concernant l'utilisation normale d'une langue dans des situations typiques. Si un tel jugement mérite d'être dit *discursif* c'est parce qu'il évalue si telle utilisation « en discours » d'une langue est normale relativement à *des habitudes de parler traditionnelles* (en général et pour différents milieux sociaux) — et non pas s'il y a rupture de règles élocutionnelles générales ou s'il y a conformité aux règles et/ou aux normes de la langue (alors considérée pour elle-même).

On passe ainsi du jugement *non-discursif* au jugement *discursif*. La troisième citation

¹⁸ Mais que le *jugement de congruence* s'appuie sur des *éléments* (séparés) du texte, dont il fait ses preuves, ses arguments ou ses indices, ne veut pas dire que ce jugement réalise une évaluation *locale* dans le texte, comme c'est le cas pour le jugement grammatical, par exemple. En fait, le *jugement de congruence* est aussi bien *local* que *global* : par exemple, du passage obscur au discours inconséquent dans sa totalité, l'inintelligibilité ne connaît ni frontières ni territoire privilégié.

fait elle un pas de plus en insistant sur le caractère particulier *d'un* texte, que Coseriu appelle néanmoins « discours » (*einzelne Diskurs*) :

Le seul jugement de valeur linguistique qui se rapporte effectivement aux discours concrets, à leurs particularités, est celui qui évalue un discours comme « particulièrement pertinent », comme « réussi » ou comme « très bien réussi », comme « s'accordant tout à fait à ses objectifs » ou, tout simplement, comme « bien dit » (« C'est très bien dit »). (Coseriu 1988 : 347 ; trad. CG).

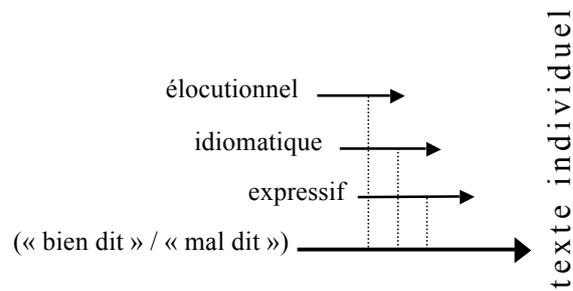
Ce passage du *discursif* (i.e. relatif à des situations typiques de communications) au *textuel* (i.e. relatif un texte individuel appréhendé sous l'angle de son *unicité*), qui est en quelque sorte un passage du général au singulier, est marqué par l'introduction d'un nouveau type de jugement langagier, celui du « bien dit » (*gut gesagt*). Plus précisément, selon Coseriu, un « discours » qu'on estime être « bien dit » (vs. « mal dit »), au sens de « j'aurais aimé pouvoir le dire ainsi » ou de « je l'aurais exactement dit ainsi », est un discours qui se révèle adapté *de tous les points de vue linguistiques*. On a donc ici affaire à une évaluation qui ne se rapporte pas seulement au niveau expressif mais aussi aux niveaux élocutionnel et idiomatique. D'autre part, il s'agit d'une évaluation linguistique qui porte sur la totalité d'un texte et qui n'est pas liée à des *fragments* ou des éléments isolés d'un texte donné, contrairement aux jugements fondés sur un savoir idiomatique ou expressif.

Par souci de cohérence terminologique, on pourrait appeler *locutionnelle* (ou locutoire ou locutionnaire ?) l'évaluation linguistique qui consiste à se prononcer sur une *manière de dire particulière*, c'est-à-dire sur *une* manière de *parler de quelque chose* dans une situation de communication particulière. On reviendra très bientôt en détail sur le jugement de « bien dit » / « mal dit » (infra II.4) mais, pour le moment, il convient de poursuivre la réflexion axiologique sur le texte, à partir de la synthèse suivante :

Évaluation	Différentiel axiologique	Statut langagier
Élocutionnelle	Congruent / Incongruent	<i>Non-discursif</i>
Idiomatique	Correct / Incorrect	<i>Non-discursif</i>
Expressive	Adapté / Inadapté (x 3)	<i>Discursif</i>
Locutionnelle	« Bien dit » / « Mal dit »	<i>Textuel</i>

Tableau 4

L'évaluation locutionnelle, qui correspond aux prédicats « bien dit » / « mal dit », est donc celle qui présente le rapport le plus *immédiat* au texte individuel (ou suite linguistique unique, produite et interprétée dans une situation déterminée), les trois autres types d'évaluation possédant des « statuts langagiers » (« non-discursif », « discursif ») qui les distancient du texte concret, nous l'avons vu. Soit aussi visuellement (les pointillés verticaux signalent que l'évaluation locutionnelle convoque les trois autres pour sa propre finalité),



Variétés de l'évaluation linguistique (Coseriu)

Schéma 2

Cependant, cette conception se révèle lacunaire en ce qui concerne les problèmes de la *tradition* et de la *textualité*. Ces déficits sont dus au fait que Coseriu, dans cet article-là,

- i) ne rend compte de l'évaluation linguistique que dans la situation pour ainsi dire très pragmatique de l'oral ou du « parler » (*das Gesprochene*, comme l'annonce le titre de l'article) ; d'où, peut-être, une réflexion axiologique qui ne questionne pas le rapport à la tradition et, a fortiori, ne se pose pas le problème du « mieux dit », soit du jugement d'*innovation* : l'évaluation *positive* des *créations linguistiques* (ex. les formes lexicales inédites) ;
- ii) n'envisage à vrai dire que les normes et les unités de *langue*¹⁹, en négligeant par là le fait que *l'unité* et les *unités du texte* (thématiques, énonciatives, narratives, prosodiques, etc.) sont également soumises à des normes (discursives) et que, en tant que telles, elles intéressent nécessairement la réflexion axiologique.

La réflexion aura donc progressé si elle parvient à situer, dans le dispositif cosérien, le problème de l'évaluation de la tradition *et* celui de l'évaluation de la textualité (i.e. le fait qu'un texte est plus que la somme des unités et des structures de langue qui le composent).

2. *Premier approfondissement : les deux jugements du « mieux dit »*. — Pour établir le lien manquant entre ces deux problèmes, on remarquera tout d'abord qu'il existe une sorte de « mieux dit » doté d'un statut langagier strictement *textuel* (i.e. on évalue un texte pour lui-même, dans sa singularité) et dont la place est aux côtés du « bien dit » et du « mal dit » qu'on vient d'exposer. On observe typiquement ce cas de figure en milieu scolaire et universitaire, dans les épreuves de français, de philosophie, d'histoire, etc. : un même sujet est toujours traité avec plus ou moins de *bonheur langagier*. Cette *inégalité locutionnelle des versions*, le lecteur l'observe également entre les articles de presse qui rivalisent d'écriture sur un même sujet d'actualité ou de saison, comme dans le genre cyclique du marronnier (comment re-parler des soldes, des vendanges, d'Halloween ?) qui attise la créativité linguistique. De même, le « mieux dit », comme *troisième* sorte d'évaluation *locutionnelle*, rencontre la critique littéraire sitôt qu'elle compare les textes deux à deux, pour un thème devenu classique (l'avarice, le siècle des

¹⁹ Rappelons que pour Coseriu, et nous-même, le concept de langue repose l'opposition *système/norme* : « la norme est un ensemble formalisé de réalisations traditionnelles ; elle comprend ce qui « existe » déjà, ce qui se trouve réalisé dans la tradition linguistique [par ex. les unités lexicales, CG] ; le système, par contre, est un ensemble de possibilités de réalisation ; il comprend aussi ce qui n'a pas été réalisé, mais qui est virtuellement existant, ce qui est « possible », c'est-à-dire ce qui peut être créé selon les règles fonctionnelles de la langue » (Coseriu 2001 : 274). A contrario, la systématité de la langue s'illustre dans des exceptions : en français, le participe présent du verbe *savoir* est sachant mais pas *savant*.

Lumières, l'esclavage aux États-Unis, la destruction des Juifs d'Europe, etc.) et au sein d'une même tradition discursive (le roman, l'essai, le témoignage, etc.). Il ressort de ces exemples qu'un tel « mieux dit » n'est autre que *la variante comparatiste du « bien dit »*.

Cependant, au-delà du « mieux dit » *textuel*, il existe un « mieux dit » au statut *discursif*. Celui-ci correspond à un *jugement d'innovation* et se conçoit comme l'évaluation superlative d'un texte qu'on juge sur la base de savoirs linguistiques traditionnels.

Remarque : il est fréquent de parler des créations verbales, notamment lexicales, en les qualifiant d'*innovations*, sans souligner ou même se douter que ce terme implique un *jugement de valeur* et pas un simple jugement de réalité (selon une opposition fort classique). Estimer qu'il y a innovation, au sens strict, c'est moins constater l'*absence* d'une forme donnée parmi celles qui sont déjà existantes et/ou connues du sujet parlant, que prendre conscience du *manque* de la forme perçue parmi les formes traditionnelles, et dans la mesure où son introduction revêt une certaine nécessité fonctionnelle. Autrement dit, en venir à parler d'*innovation* c'est avoir exercé un acte de connaissance pour lequel la nécessité fonctionnelle d'une création s'accompagne d'une évaluation positive. L'étude des créations verbales du point de vue de l'*innovation* suppose ainsi de les abstraire de leur milieu textuel, justement pour en apprécier l'importance relative au sein d'une langue et de ses usages traditionnels. Par redondance, donc, mais pour y insister, on parle ici de *jugement d'innovation*.

En clair, il ne s'agit plus ici d'estimer si tel texte individuel fait mieux que tel *autre texte* sur le plan langagier, mais d'estimer si la *manière de dire* d'un texte innove *par rapport* à la tradition discursive où il s'inscrit. Ce cas de figure est, par exemple, celui de tous les textes qui renouvellent leur genre d'appartenance (l'hagiographie renouvelée sous l'influence des *Acta Sanctorum* ; J.-P. Manchette inventant son propre polar avec et contre le roman noir américain, etc.) ou bien de ceux qui, par leur forte singularité, initient une nouvelle lignée générique (par ex. le *Secretum secretorum* inspirera, au XIII^e siècle, l'écriture des genres brefs de la littérature diététique).

En simplifiant un peu les choses, on conviendra donc que ce jugement d'innovation — qui manifeste le rapport entre évaluation (du texte) et tradition — ne se réfère pas qu'aux savoirs élocutionnel, idiomatique et expressif, tels qu'ils ont été définis plus haut, mais aussi et surtout à toute une diversité de *traditions discursives*²⁰. Plus largement, c'est en tant qu'il rapporte un texte singulier à une tradition discursive existante (et à ses normes), c'est-à-dire à un savoir qui permet d'évaluer la conformité ou l'originalité d'un exemplaire par rapport à son « modèle », que le jugement de « mieux dit » peut légitimement être dit *discursif* et non *textuel* ou, bien sûr, non-discursif (i.e. en renvoyant à la capacité de parler en général ou à une langue historique particulière).

Enfin, il faut encore souligner le fait que ces deux jugements de « mieux dit » *discursif* et *textuel* sont émis soit ensemble soit séparément. D'une part, en effet, point n'est

²⁰ À partir des travaux de Schlieben-Lange (1983) et de Coseriu, Peter Koch a souligné la nécessité de doubler le niveau des langues par un niveau des *traditions discursives* : « unter einzelsprachlichem Aspekt beschäftigen wir uns mit historischen Sprachen und ihren Varietäten wie z.B. Deutsch, Englisch, Französisch, Russisch, Moselfränkisch, Cockmey, Argot, usw. ; unter diskurstraditionellem Aspekt beschäftigen wir uns mit Textsorten, Gattungen, Stilen, rhetorischen Genera, Gesprächsformen, Sprechakten, usw. wie z.B. Beipackzettel, Sonett, Manierismus, Prunkrede, Talkshow, Lehnseid, usw. » (1997 : 43–45). Soit les genres conversationnels, genres de discours, registres rhétoriques, styles collectifs d'époque (ex. modernisme poétique) ou d'école (parnasienne, symboliste, par ex.).

besoin de connaître le genre *du* roman pour en apprécier un en particulier — le lecteur peut évaluer un texte sans rapport direct avec les autres textes semblables qu'il a déjà lu. D'autre part, l'amateur de sous-genres (polar, roman historique, etc.) acquiert vite un *savoir expressif* (au sens spécial où nous l'entendrons bientôt, infra §3) suffisamment détaillé pour fonder ses jugements de valeur sur la connaissance abstraite de telle ou telle tradition discursive. Au demeurant, l'importance de ces jugements de « mieux dit » *discursif* et *textuel* est absolument cruciale : étant ensemble ou séparément à l'origine de l'adoption individuelle des textes, ils sont en même temps le moteur de leur transmission (générationnelle et/ou inter-générationnelle), et au fond le premier responsable de leur *valeur canonique*.

À ce titre, il va de soi que le « mieux dit » *discursif* connaît au moins deux formes d'évaluation complémentaires car *le rapport à un modèle traditionnel* peut être apprécié négativement d'une part, et n'être pas nécessairement qualifié par un superlatif, d'autre part. Ainsi, à côté du « mieux dit » superlatif ou de l'*innovant* (un jugement exprimé par diverses formules comme « texte inclassable », « anti-pièce » chez Ionesco, etc.), on pourrait proposer l'opposition *conforme* / *non-conforme* pour rendre compte d'évaluations globales du type « une pièce conforme au genre », « une intrigue attendue », ou du type « la transgression des règles du genre », « une lettre de réclamation insultante », etc.

3. *Deuxième approfondissement : la double nature du savoir expressif*. — On souligne ici la nécessité de concevoir doublement le *niveau expressif* de l'évaluation linguistique au motif que les traditions discursives y jouent un rôle tout à fait central. Il apparaît en effet que le savoir expressif, qui fonde l'évaluation des expressions linguistiques relativement à des *habitudes de parler traditionnelles*, ne se définit pas seulement à travers les grandes dimensions d'une situation typique (i.e. un thème, un abord communicationnel et une occasion de parler typiques) mais aussi, avec plus de précision, à travers la ou les tradition(s) discursive(s) qui, éventuellement, caractérise(nt) une situation typique. Peter Koch et Wulf Oesterreicher (1985, 1994) ont ainsi montré et surtout systématisé que l'utilisation d'une langue est toujours déterminée par des traditions discursives distinctes dont les normes organisent par ailleurs un continuum « langue orale / langue écrite », en raison de caractéristiques d'oralité (ex. la lettre privée) ou de scripturalité (ex. la conférence). On sait ainsi que les contraintes d'usage diaphasiques, entre autres, sont fortement liées à des normes de genre (e.g. Koch/Oesterreicher 1994).

Complémentairement, l'argument qui plaide en la faveur d'un dédoublement du niveau expressif est le suivant : à l'oral ou à l'écrit, les traditions discursives ne font pas que régir l'utilisation d'une langue (celle d'un système et d'une norme, au sens cosérien), elles régissent *en même temps* la forme et la sémantique des textes²¹. De ce point de vue, le *savoir expressif* ne saurait être uniquement défini par rapport à l'utilisation de la langue en tant que telle (par ex. savoir quel style ou « niveau » de langue utiliser dans

²¹ En particulier, « Le genre reste le niveau stratégique d'organisation où se définissent trois modes fondamentaux de la textualité. Le mode génétique détermine ou du moins contraint la production du texte ; ce mode est lui-même contraint par la situation et la pratique. Le mode mimétique rend compte de son régime d'impression référentielle [...]. Enfin, le mode herméneutique régir les parcours d'interprétation. Par exemple, dans un corpus de contes, on actualisera sans vergogne des traits /animé/ dans des syntagmes ou des lexies comprenant « en langue » le trait /inanimé/ , et les bottes de sept lieues n'auront rien d'hyperbolique : ainsi, les normes du genre ont une incidence sur les parcours d'actualisation des sèmes. » (Rastier 2001: 234). Par ailleurs, on distinguera un autre type de tradition discursive qu'on peut appeler *formes discursives* (incluant les "formules" de Wilhelm 2001), comme les motifs et topoï (au plan sémantique), les proverbes et toute formule stéréotypée (*sous les pavés la plage*) ou forme de discours répété (*Tu parles, Charles !, n'être pas un aigle*, etc.).

telle situation de discours) car écrire ou parler *d'une manière adaptée*, dans une situation donnée, c'est aussi savoir quelle thématique est permise ou interdite, quels enchaînements argumentatifs sont requis, quelle est la disposition du texte sur la page, etc. Autant de contraintes et de licences proprement textuelles (et non pas « de langue ») qu'il faut attribuer aux normes des traditions discursives. Ainsi donc ces dernières, en tant qu'elles « normalisent » l'acte d'énonciation, déterminent doublement l'expression, d'un côté vis-à-vis des structures et des unités de langue *et* de l'autre vis-à-vis de l'unité et des unités textuelles (au plan du signifiant comme au plan du signifié). Bref, au vu de ce rôle régulateur pour l'utilisation de la langue *et* pour la formation des unités textuelles, les traditions discursives se conçoivent comme une *clef de voûte* du *savoir expressif*. Ce point est absent des propositions cosériennes sur l'évaluation linguistique.

4. *Troisième approfondissement : un quatrième grade du savoir langagier*. — Reste à situer, dans le dispositif cosérien, le triplet *conforme / non-conforme // innovant* censé rendre compte du rapport axiologique d'un texte à la tradition qu'il exemplifie — ce qui est une tout autre chose que le rapport d'un texte à une situation concrète de communication (on vient d'en discuter). On se demande ici si tel texte conserve, module ou modifie la tradition, et au-delà quelle est la valeur (positive/négative) de ces deux dernières *actions* (modulation/modification de normes traditionnelles). On ne se demande pas si l'expression en jeu est adaptée ou non à la constellation communicationnelle où elle se trouve employée.

En faisant l'hypothèse que les traditions discursives constituent un niveau du langage à part entière (Koch 1997), constituant comme le double historique de la langue²²,

Niveau	Domaine	Type de norme	Type de règle
Universel	Activité de parler	(Cf. Rem. 3 et 4)	Règles du langage
Historique	Langue particulière	Normes de langue	Règles de langue
Historique	Tradition discursive	Normes discursives	Règles discursives
Individuel / Actuel	Discours		

Tableau 5

on peut introduire un quatrième grade du savoir langagier culturel (en plus de l'élocutionnel, de l'idiomatique et de l'expressif) qui est un *savoir* sur les traditions discursives en général, et sur lequel on propose de gager les trois jugements *conforme / non-conforme // innovant*. Dans cette nouvelle problématique, la notion de tradition discursive doit alors se concevoir dans toute sa complexité : elle renvoie certes toujours à des *normes* génériques (ex. styles collectifs, genres de discours, etc.) mais aussi à des *formes* (traditionnelles) irréductibles à des unités de langue (proverbes, citations autonomes, topoï, etc.). Un exemple : du strict point de vue de la tradition, certains usages de *formes discursives* seront jugés simplement *conformes* par rapport au modèle qui leur correspond (*Neige en novembre Noël en décembre, Qui vole un oeuf n'a pas de poule*, etc.) ; tandis qu'au niveau expressif les mêmes faux-proverbes pourront être jugés tout à fait *inadaptés* aux situations qui proscrivent de semblables jeux de langage (oraison, jugement de tribunal, etc.).

Malgré la difficulté à nommer ce nouvel aspect de l'évaluation linguistique (nous le dirons « générique »), on propose finalement les remaniements suivants :

²² Nous avons discuté et réaménagé ce tableau en cherchant à y situer les questions du style individuel et de l'idiolecte (Gérard 2010).

Évaluation	Différentiel axiologique	Statut langagier
Élocutionnelle	Congruent / Incongruent	<i>Non-discursif</i>
Idiomatique	Correct / Incorrect // Innovant	<i>Non-discursif</i>
Générique	Conforme / Non-conforme // Innovant	<i>Discursif</i>
Expressive	Adapté / Inadapté	<i>Discursif</i>
Locutionnelle	« bien dit » / « mal dit » // « mieux dit »	<i>Textuel</i>

Tableau 6

Dans cette section, nous avons cherché à cerner les valeurs proprement textuelles parmi les valeurs langagières ou linguistiques. On voit mieux désormais que, s'il est possible d'évaluer *linguistiquement* un texte à partir de très nombreux critères, l'évaluation du texte dans ce qui fait son caractère *singulier* — et non en tant qu'il exemplifie des formes et des normes traditionnelles (langues historiques / traditions discursives), ou encore en tant qu'il se rapporte aux règles du savoir élocutionnel (savoir parler en général) — semblerait se résumer aux possibilités du niveau que nous avons dit « locutionnel », dont on va à présent préciser les particularités.

4. Evaluation linguistique et évaluation extra-linguistique

Il convient à présent de réfléchir à un schéma d'ensemble qui expose les variétés (linguistiques) et les types (extra-linguistiques) d'évaluation les plus fréquents, afin de souligner comment l'étude axiologique des textes, quelle que soit l'approche envisagée, devrait concevoir la co-présence théorique de ces variétés et de ces types.

Pour y parvenir, on voudrait montrer que le passage de l'évaluation *linguistique* à l'évaluation *extra-linguistique* se fait essentiellement au niveau *locutionnel*. Pour comprendre cela, il faut comprendre que le jugement de « bien dit » n'exprime pas seulement une *pleine* adéquation « technique » eu égard aux savoirs élocutionnel, idiomatique et expressif,

dans la mesure où il s'agit effectivement d'un jugement portant sur la *singularité* [das *Besondere*, CG] d'un discours, le jugement « bien dit » n'est pas seulement émis à l'aune d'un savoir général, et ne s'appuie pas seulement sur le savoir (technique) de la personne qui juge, mais présuppose aussi une appréciation intuitive de l'intention expressive du locuteur ainsi que de la conformité de cette intention avec le discours lui-même et les circonstances qui l'entourent (Coseriu 1988 : 348).

Plus exactement, le jugement *locutionnel* consiste en une manière spéciale de se prononcer sur la singularité du texte : la saisie évaluative, et ainsi caractérisante, du texte lu vise à estimer s'il y a ou non adéquation, accord, ajustement entre ce qui *voulait* être dit (*Audruckabsicht des Sprechers*) et la *manière* particulière dont cela a été dit (*das Besondere eines Diskurs*). En d'autres termes, l'évaluation de « bien dit » / « mal dit » résulte de la mise en relation d'un contenu de pensée particulier (soit d'une intention énonciative « reproduite » par la compréhension intuitive du sujet-judicateur) et d'une expression textuelle elle aussi considérée dans ce qu'elle a de particulier. Par ailleurs, comme le jugement locutionnel *mobilise* pour sa fin propre l'ensemble des savoirs linguistiques, aucun savoir spécifique ou dédié ne paraît lui correspondre : il s'agit d'un

jugement *circonstanciel* qui s'adapte à une situation à connaître (compréhension d'une intention supposée, analyse d'une expression déterminée).

Mais, dès lors qu'il insiste sur le rôle de l'intention et sur la caractérisation globale du texte, le propos axiologique se modifie : le recours à l'intention de l'énonciateur fait que l'évaluation locutionnelle confine à l'*extra-linguistique*. D'où l'existence d'un certain point de contact entre cette variété d'évaluation linguistique et les types d'évaluation extra-linguistique, notamment au niveau de la dimension *esthétique* (qu'on sait étroitement liée au langage ; e.g. Croce 1904). Ce qui donne la représentation suivante (on ne signale pas les relations entre les types de valeurs extra-linguistiques, supra II.1) :

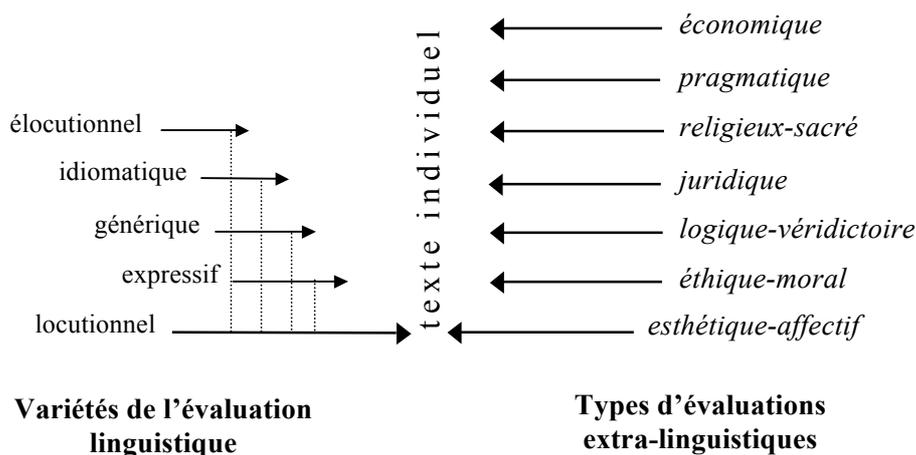


Schéma 3

Bien entendu, outre l'évaluation linguistique, tout texte individuel fait l'objet d'évaluations *extra-linguistiques* dont l'application est déterminée par des conditions historiques, en lien étroit avec les pratiques sociales et discursives. L'évaluation d'un texte peut ainsi opposer valeur esthétique et valeur économique²³, comme faire appel à des valeurs pragmatiques et religieuses. Ainsi, à l'époque scolastique, le succès des florilèges et des abrégés, auprès des étudiants en philosophie, tient à leur *utilité* : ils offrent un accès facile à des oeuvres parfois obscures (Aristote). Autre époque autres moeurs, au XIX^e siècle, l'éthique du travail des femmes d'ouvriers leur fait considérer les romans, les magazines, etc. comme du temps gâché pour leurs activités. Enfin, au Moyen-Age comme à l'époque de la Réforme et jusqu'à aujourd'hui, quand le texte est considéré comme sacré, lire permet au fidèle de s'approcher de Dieu à travers une interprétation pieuse des textes ; ce qui d'ailleurs n'empêchait pas de convoiter des textes hérétiques et profanes. (Exemples tirés de Cavallo/Chartier 2001).

Plus rigoureusement, dès lors que les évaluations extra-linguistiques ne portent pas sur le texte saisi comme *document* mais sur le *contenu* même du texte (y trouver un sens éthique, y voir des contrevérités, en apprécier la validité juridique, etc.), elles répondent en premier lieu à la façon dont un texte individuel représente *ce qui fait consensus* (en général ou pour des groupes déterminés) : les faits d'observation et les vérités, les

²³ Quand le texte est saisi comme un livre ou un document. Par exemple, Husson et Terestchenko expliquent et relativisent ainsi l'édition à succès des *Bienveillantes* : « rapidement les ventes ont dépassé les espérances car le nazisme est au point nodal de la réflexion de notre temps. Confronté à un discours émotionnel permanent concernant les génocides, le public recherche des données plus consistantes. [...] Pourtant, deux prix littéraires et des centaines de milliers de ventes ne nous disent rien de définitif sur la qualité réelle des *Bienveillantes* » (2007 : 26-27).

présomptions (sur ce qui est normal et vraisemblable), les « valeurs »-notions (la justice, la France, l'Église, la loyauté, etc.) et les hiérarchies (la « supériorité de l'homme sur l'animal »), enfin les lieux ou *topoi* (Perelman 1958 : 89 et suivantes). Tout texte réalisant une *action*, guidée par des *motifs* (plus ou moins rationnels), il est en effet susceptible de moduler ou de modifier les « contenus » auxquels on vient de faire allusion. C'est à ces actions du texte, sur ce qui fait consensus, que répond l'évaluation extra-linguistique, par la prise en charge de certaines *positions* évaluatives (infra III.3), à partir d'un certain *point de vue* (infra III.5).

Enfin, l'étude axiologique des textes doit se demander comment concevoir la relation entre les valeurs linguistiques et les valeurs extra-linguistiques. Deux modèles au moins sont imaginables :

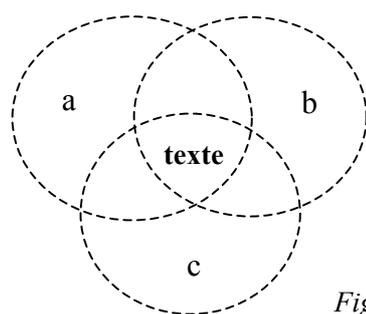


Figure A

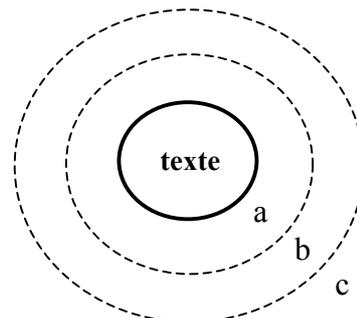


Figure B

- Valeurs linguistiques (non-discursives / discursives / textuelles)
- - - Valeurs non-linguistiques (cardinales / « praxéologiques »)

Schéma 4

Centré sur le langage, le modèle B donne le primat aux *valeurs linguistiques* (a), par rapport aux *valeurs non-linguistiques* (b, c). Il situe ensuite en a) les *valeurs linguistiques*, qui sont les plus significatives pour le texte en tant que médium langagier, en b) les *valeurs extra-linguistiques* dites *cardinales* (le vrai, le bien, le beau), qui sont d'un degré de généralité supérieur et qu'on prédique souvent des textes pour en qualifier le contenu, et en c) les *valeurs extra-linguistiques* qu'on hésite à nommer « praxéologiques », à savoir celles qui sont liées aux grandes activités sociales que sont la religion, l'économie ou le droit. La figure A représente quant à elle un modèle non-hiérarchisant des « trois cercles de la valeur » : on pose simplement l'existence de trois groupes de valeurs sans se prononcer sur la pertinence (relative) de ces groupes pour l'évaluation des textes.

En fait, seul le modèle A permet d'envisager le problème de l'évaluation d'une façon satisfaisante, c'est-à-dire *sans a priori*, compte tenu des innombrables cas de figure qui peuvent se présenter. Comme évaluer un texte est une action (ou un acte) qui varie selon les situations historiques et les pratiques socio-discursives, l'étude axiologique des textes ne peut s'exercer à partir d'une organisation *générale* des valeurs (*vs.* régionalisation de l'axiologie), et en particulier *préjuger de la place centrale* des valeurs linguistiques. Elle doit au contraire adapter sa connaissance typologique (celle que nous avons essayé de brosser ici) à la *diversité des textes* (i.e. différences entre les types de discours et entre les traditions discursives) ainsi qu'à la *diversité des points de vue* (spécialiste *vs.* amateur, créateur *vs.* spectateur, croyant *vs.* agnostique, bourgeois *vs.* ouvrier, etc.), et au fond à la *diversité des pratiques sociales* (i.e. différences d'époques, de milieux et de tâches).

Tout cela nous met sur la voie d'une conception herméneutique de la valeur, c'est-à-dire d'une théorie de l'évaluation individuelle des textes, dont nous exposons à présent les distinctions élémentaires.

III. L'évaluation individuelle des textes

L'expression « évaluation individuelle » désigne le problème central de notre réflexion sur la valeur des textes. Elle entend souligner qu'on étudie l'évaluation comme un phénomène concret indissociable des individus qui en sont responsables, au sens technique comme au sens moral — on a bien évidemment en vue un individu *social*, au sens fort. Cependant notre propos se situe en deçà des phénomènes *collectifs* complexes de l'évaluation que sont, entre autres, le consensus ou la polémique. De même, on laissera de côté la problématique passionnante des rapports entre évaluation et transmission des textes (ex. évolution des *canons* littéraires et autres).

L'évaluation individuelle consiste alors à porter des jugements de valeur à propos d'un texte donné (ou d'un ensemble de textes), dans une situation historique particulière et à partir d'un *point de vue* identifiable (artiste, grammairien, croyant, etc.), plus ou moins exercé — le savoir mobilisé par l'évaluation pouvant provenir de l'expert comme du lecteur occasionnel (ex. courrier des lecteurs).

Dans ce qui suit, on ne cherche pourtant pas à expliciter la façon dont l'évaluation naît de l'interaction entre un texte et son lecteur/auditeur (ce qu'on peut faire à partir des définitions du *cercle de la compréhension*, d'une théorie des traditions discursives et d'une théorie du point de vue, dont on verra qu'elle a son origine au XVIII^e siècle dans l'herméneutique de Johann Martin Chladenius), pas plus qu'on ne discutera de quelle sorte d'herméneutique relève la théorie de l'évaluation individuelle et quelles sont les tâches qu'on peut imaginer lui confier (infra IV.2). En amont de ces thèmes de recherche, et dans le prolongement direct des éléments de typologie que nous avons déjà développé, on vise ici à formuler et illustrer les principales dimensions qui sous-tendent toute saisie évaluative des textes.

1. De l'action à l'acte

À partir de la définition précédente de l'évaluation individuelle, deux cas de figure se présentent selon qu'on envisage celle-ci en tant qu'action ou en tant qu'acte :

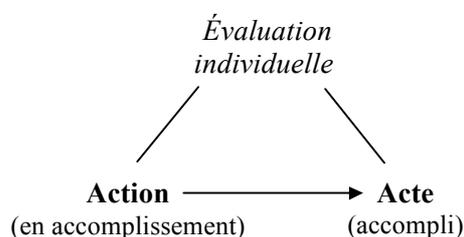


Schéma 5

En premier lieu, sitôt qu'elle est exprimée par le langage, c'est-à-dire dès lors qu'elle se trouve *formulée* à l'écrit ou à l'oral, l'évaluation individuelle d'un texte peut se concevoir comme un *acte*, dont le caractère d'achèvement est marqué par l'existence d'un nouveau texte. Plus précisément, en tant qu'acte, l'évaluation est manifestée par un *texte second* (relativement au texte lu, qui est l'objet de la lecture effectuée) qui peut

relever de très nombreuses formes, fragmentaires ou non (corrections d'examen, notes maginales de lecture, revue de presse, critique littéraire, etc.), mais qui implique dans tous les cas ce que Genette regroupait sous le terme de « métatextualité » :

Le troisième type de transcendance textuelle, que je nomme *métatextualité*, est la relation, on dit plus couramment de « commentaire », qui unit un texte à un autre texte dont il parle, sans nécessairement le citer (le convoquer), voire, à la limite, sans le nommer [...]. C'est, par excellence, la relation *critique*. (Genette 1982 : 10).

En fait, d'une part cette « relation *critique* » repose toujours et nécessairement sur une relation axiologique (elle ne peut être qualifiée de « critique » si elle ne met pas déjà en jeu une quelconque position d'évaluation), d'autre part cette dernière ne fait pas qu'unir « un texte à un autre texte ». En effet, les situations typiques de communication et les normes discursives (supra II.3, sur les traditions discursives), comme pour la production du texte évalué (ex. réduit aux affects positifs, le faire-part de naissance limite drastiquement les possibilités théoriques de l'évaluation), jouent un rôle constitutif dans la production du *texte (second) de l'évaluation*. L'épigraphe, le pastiche, la préface, la tribune libre, etc. configurent différemment la relation axiologique entre l'individu et le texte évalué.

À son tour, tout acte d'évaluation s'offre potentiellement à un type d'analyse axiologique déterminé. Par exemple, une critique d'oeuvre littéraire ou une parodie peuvent faire l'objet d'une étude génétique, sémiotique ou bien herméneutique (infra IV.1), comme n'importe quel texte (dans ce schéma, les flèches signifient « porte sur ») :

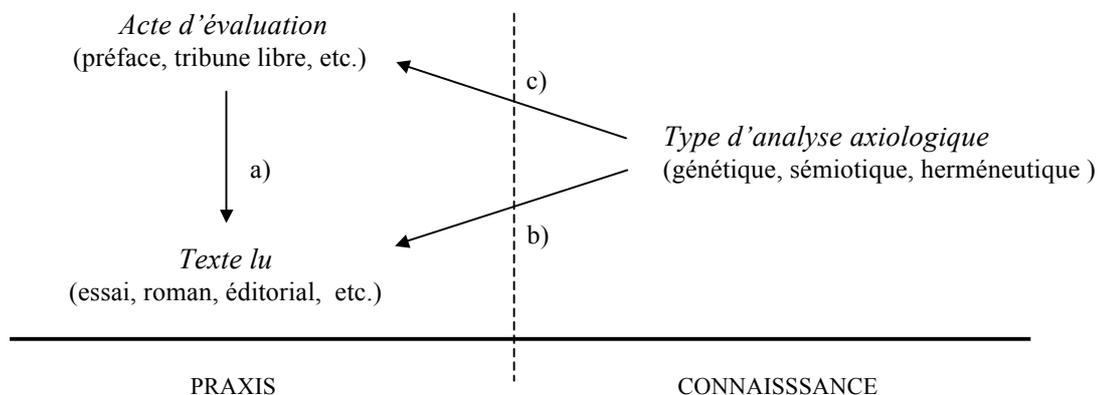


Schéma 6

La relation a) se rencontre au quotidien (ex. supplément littéraire d'un journal, blogs spécialisés, commentaires sur les sites de vente en ligne²⁴, etc.), inutile d'y insister. La relation b) est surtout illustrée par des approches génétique et sémiotique. Quant à la relation c), qui porte sur un texte second (le texte « évaluant »), elle donne spécialement matière à analyse pour l'approche herméneutique de la valeur des textes (infra IV.1).

Sous un autre angle, en amont de son éventuelle mise en discours, l'évaluation individuelle correspond à une *action*, en train de se faire, c'est-à-dire se produisant lors d'une lecture située, et qui n'est donc pas ou pas encore formulée par un texte qui y donne accès. L'évaluation du lecteur « en action » s'illustre, entre autres choses, par les fluctuations émotives bien connues, typiques de la lecture moderne des romans

²⁴ Voir l'article de Legallois/Poudat 2008.

classiques, où la liberté du lecteur chasse l'ennui pour conserver le plaisir de l'intrigue :

[...] le récit le plus classique (un roman de Zola, de Balzac, de Dickens, de Tolstoï) porte en lui une sorte de ténacité affaiblie : nous ne lisons pas tout avec la même intensité de lecture ; un rythme s'établit, désinvolte, peu respectueux à l'égard de l'*intégrité* du texte l'avidité de la connaissance nous entraîne à survoler ou à enjamber certains passages (pressentis « ennuyeux ») pour en retrouver au plus vite les lieux brûlants de l'anecdote [...] nous sautons impunément (personne ne nous voit) les descriptions, les explications, les considérations, les conversations [...] c'est le rythme même de ce qu'on lit et de ce qu'on ne lit pas qui fait le plaisir des grands récits : a-t-on jamais lu Proust, Balzac, *Guerre et paix*, mot à mot ? (Barthes 1973 : 18-21).

Plus généralement, toute lecture sélective, qui s'applique à n'importe quel type de texte, ne fait pas autre chose que réaliser une certaine « stratégie » d'évaluation : en fonction de la *tâche* en cours qui est la sienne (déterminée par une certaine pratique et un certain point de vue discursif), une lecture donnée s'impose ou s'adapte au régime herméneutique du texte lu (qui est variable selon les traditions discursives). Courant voire banal, le phénomène évoqué par Barthes n'en demeure pas moins en manque de descriptions et de théorisation axiologiques.

On dégage ainsi non seulement deux moments mais aussi deux *modes* distincts de l'évaluation individuelle des textes, tous deux dépendant de contraintes associées à la situation de discours (où les traditions discursives jouent un rôle important)²⁵, encore une fois.

2. Les échelles globale et locale du texte

À l'instar de ce qui se passe pour les autres objets sémiotiques, il existe différentes manières d'évaluer un texte, de le saisir pour en qualifier l'unité ou les unités. À cet égard, la saisie évaluative des textes s'effectue toujours à une certaine échelle et implique au moins la prise d'une « position »²⁶ (infra III.3) de la part de l'individu engagé dans l'évaluation.

En premier lieu, l'évaluation linguistique ou extra-linguistique se réalise à l'échelle *locale* et/ou à l'échelle *globale* du texte. À l'échelle locale sont concernées des unités ou des événements du plan de l'expression (un mot illisible, une assonance suggestive, etc.), des unités ou des événements du plan du contenu (cliché ressassé, métaphore scabreuse, etc.) ou ces deux plans à la fois (ex. formulation archaïque, néologisme évocateur, etc.). L'évaluation est ainsi dite locale lorsqu'elle s'applique à une portion restreinte du texte (ex. la phrase pour le jugement idiomatique grammatical) ou à un moment plus étendu (ex. une description qu'on s'empresse de sauter). Le critère du *local* renvoie au fait que les unités ou les événements en cause remplissent une fonction textuelle *transitoire*, au sens où ce qui est évalué localement ne constitue qu'un *moment* de la progression thématique, narrative ou énonciative.

À l'opposé, l'évaluation peut être dite *globale* lorsqu'elle envisage la totalité d'un texte

²⁵ Exemple très banal, illustrant l'incidence des traditions discursives sur l'évaluation, une phrase comme « Le potager est sec. » prend une valeur très différente dans *Monsieur Songe* (R. Pinget) et dans un magazine de jardinage.

²⁶ Faute d'un meilleur terme : nous préférons réserver *point de vue* (qui peut comprendre plusieurs « positions » évaluatives différentes) pour désigner un autre volet de la théorie des valeurs (infra III.5).

(ou d'une série de textes), sans distinction de taille (du slogan publicitaire aux oeuvres complètes en passant par le décret d'application ou le roman). Les illustrations en sont innombrables. A propos par exemple des *Bienveillantes* de J. Littell, Claude Lanzmann considère que, dès lors que « la vérité préexiste au personnage de fiction, qui est créé comme un ventriloque des livres d'Histoire », ce roman n'est autre qu'une fiction « inutile pour le lecteur qui connaît déjà et qui n'apprendra rien de plus par elle », quand bien même cet auteur, sur le plan artistique, serait un « grand narrateur et un grand descripteur » (*Le Nouvel Observateur*, le 21/09/2006). Lanzmann évalue ainsi les *Bienveillantes* dans sa globalité, sur les trois plans véridictoire, pragmatique et esthétique. Cependant, une telle saisie évaluative, de type « holiste », connaît une variante plus différenciée, comme lorsque le jugement de valeur s'applique aux dimensions ou strates prégnantes et surtout *constantes* du texte. Toujours donc à l'échelle globale, on parlera d'une typographie adaptée, de personnages immoraux, d'un concept vague (pour un ouvrage de philosophie), d'une thèse originale, d'une intrigue « bien ficelée », etc.

Distinguer les échelles locale et globale, signifie admettre l'existence d'actes évaluatifs tout à fait indépendants : une chose est d'apprécier les parties d'un texte (un passage obscur dans un testament), une autre est d'apprécier ce texte dans son ensemble (ce même testament est considéré comme valable au plan *juridique*, s'il respecte les règles de fond et de forme). L'évaluation peut ainsi être négative à l'échelle locale mais positive à l'échelle globale, même si la logique argumentative voudrait que, pour maintenir la cohérence du point de vue axiologique, l'évaluation globale s'accorde dans l'ensemble aux évaluations locales.

Au reste, l'évaluation locale *peut* avoir une incidence plus ou moins décisive sur l'évaluation globale (adhérer ou pas à la « morale » de la fable, ou à l'épilogue du conte, a des conséquences sur l'ensemble de la lecture). Et inversement, l'évaluation globale *peut* déterminer l'appréciation locale de passages isolés. Il va de soi que la réflexion axiologique gagnerait beaucoup à interroger cette dialectique du global et du local.

3. Positions évaluatives et cohérence discursive

Nous venons d'évoquer le fait que cette dialectique, lorsqu'elle met en vis-à-vis des évaluations divergentes provenant d'un même individu — à propos d'un même texte — pose la question de la *cohérence* du point de vue exprimé. Cette question a son origine dans un phénomène des plus élémentaires pour l'axiologie, c'est-à-dire dans la prise en charge d'une *position* évaluative.

Toute évaluation engageant une forme de parti-pris, l'individu agit sur ce qu'il vise sous l'angle d'un type de valeur (esthétique, pragmatique, éthique, etc.), en assumant un des pôles du différentiel de cette valeur (positif *vs.* négatif). Il ne peut pas ne pas s'impliquer lui-même dans ce rapport particulier à ce qu'il évalue. En ce sens, déterminer la valeur de quelque chose c'est *prendre position* en agissant (en pensée ou au moyen du langage) à partir d'une valeur au moins, c'est-à-dire à partir d'un pôle de cette valeur.

Or, généralement, la possibilité est offerte d'attribuer plusieurs valeurs différentes à un même objet d'attention, surtout s'il permet qu'on l'envisage sous de multiples angles. Ces lignes de Paul Ricoeur nous rappellent ainsi que notre rapport à l'art n'est en aucun cas restreint à la dimension esthétique des oeuvres car celles-ci impliquent une dimension morale-éthique :

Dira-t-on que le récit littéraire, au plan de la configuration narrative proprement dite, perd ces déterminations éthiques au bénéfice de déterminations purement esthétiques ? Ce serait se méprendre sur l'esthétique elle-même. Le plaisir que nous prenons à suivre le destin des personnages implique certes que nous suspendions tout jugement moral réel en même temps que nous mettons en suspens l'action effective. Mais, dans l'enceinte irréaliste de la fiction, nous ne laissons pas d'explorer de nouvelles manières d'évaluer actions et personnages. Les expériences de pensée que nous conduisons dans le grand laboratoire de l'imaginaire sont aussi des explorations menées dans le royaume du bien et du mal. Transvaluer, voire dévaluer, c'est encore évaluer. Le jugement moral n'est pas aboli, il est plutôt soumis aux variations imaginatives propres à la fiction. » (Ricoeur 1990 : 194).

Nos citations de Lanzmann (ci-dessus) illustrent également cette pluralité des évaluations : sur le plan de la vérité historique (« la vérité préexiste au personnage de fiction, qui est créé comme un ventriloque des livres d'Histoire »), sur le plan pragmatique (fiction « inutile pour le lecteur ») et sur le plan artistique (« grand narrateur et un grand descripteur »). Mais à cette nuance près qu'elles expriment des positions non seulement différentes mais *hétérogènes*, sans nuire pour autant à la cohérence du discours tenu sur les *Bienveillantes*. Soit, en guise de récapitulation, les trois positions constitutives de l'évaluation de Lanzmann, qui est en quelque sorte « concessive » (selon le schéma argumentatif « certes... mais... ») :

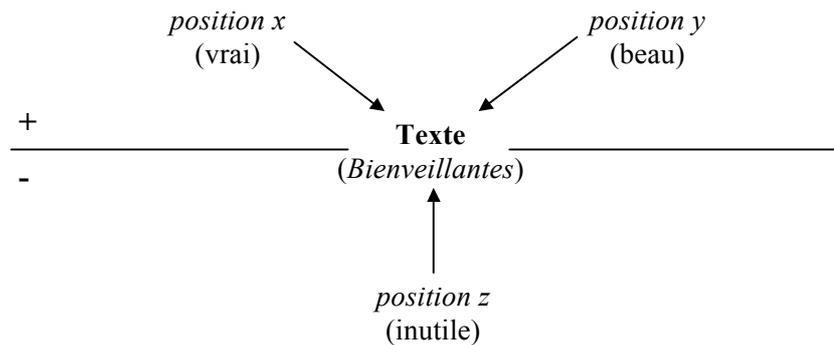


Schéma 7

Ainsi donc l'évaluation individuelle des textes peut très bien présenter un caractère hétérogène, en se déployant selon des positions contrastées (plusieurs types différents de valeur sont engagés qui, en outre, s'opposent par leur qualité positive ou négative), tout en conservant la *cohérence* discursive du point de vue axiologique exprimé.

On dispose là de premiers éléments, simples mais utiles, pour analyser et comparer entre elles des attitudes dogmatiques ou bien critiques, voire contradictoires avec elles-mêmes. D'où une question importante : qu'est-ce qui *motive* l'évaluation individuelle à prendre telle position plutôt qu'une autre, à en prendre plusieurs en même temps, ou encore à exprimer des positions divergentes à partir d'un même point de vue discursif ? La détermination des *motifs de l'évaluation* , et l'élaboration de leur théorie, relève d'une réflexion herméneutique qui dépasse nettement l'ambition de cet article. Surtout, comme ces motifs proviennent en partie du *point de vue* engagé dans l'évaluation, on préfère commencer par définir ce dernier, en l'approchant par le biais des *perspectives de discours* (production vs. réception).

4. L'évaluation : après, pendant et avant la production du texte

En effet, malgré la représentation tenace qui oppose la production à l'interprétation et fait ainsi de cette dernière l'exclusivité du lecteur, l'évaluation individuelle ne saurait être limitée au moment de la réception du texte (lecture silencieuse, commentaire, etc.) car elle concerne aussi bien le moment de sa création. Raymond Polin (1944) est peut-être le seul à avoir exposé ce fait en détail dans sa conception philosophique de l'évaluation des « oeuvres » (au sens général, non artistique, de ce qui est produit, par opposition à l'action productrice) :

ÉVALUATION DES ŒUVRES

	Système de référence	Perspective adoptée	Nature de l'évaluation		
En droit	Evaluation indéterminée arbitraire		Neutralité des œuvres		
En fait	Constellation personnelle de valeurs	Perspective du créateur	Intention téléologique d'action préalable à l'élaboration de l'œuvre		
			Evaluation éthique		
			Evaluation pragmatique		
			Œuvre donnée appréciée comme condition de l'action future		
			Evaluation éthique par reconstruction <i>a posteriori</i>		
	Ordre social de normes	Perspective du spectateur	Historien	Appréciation éthique au tribunal de l'histoire	
				Evaluation pragmatique historique	
			Moraliste	Evaluation éthique	
			Homme d'action	Evaluation pragmatique	Par rapport à son résultat
					Par rapport à une action future

Si l'évaluation peut également se trouver du côté du créateur c'est parce que l'interprétation elle-même, entendue comme élaboration d'un sens, n'a pas l'exclusivité de la réception langagière. Tout énonciateur étant son premier interprète, il s'applique en permanence à lui-même, par exemple à son activité de parole, une forme d'auto-évaluation (ce qui peut se traduire au plan grammatical par des phénomènes d'hypo- et d'hyper-correction). Autrement dit, de la « perspective du créateur », l'acte individuel d'évaluation ne fait pas que *succéder* à la production langagière (cf. le *repentir* en art) : il *accompagne* ou *conduit* à tout moment l'activité de création, comme nous le rappellent les incertitudes dont gardent trace les brouillons et les manuscrits. En ce cas, le tempo et la durée servent d'ailleurs souvent d'indices pour l'(auto)-évaluation artistique²⁷. Au-delà, comme semble l'indiquer le tableau de Polin (« œuvre donnée

²⁷ « Travaillé avec un zèle suspect. Pour que cela aille aussi vite, ça ne peut pas être bon. Et puis, avec mes brouillons et mes brouillons de brouillons, je ne sais plus très bien où j'en suis. » (G. Green, *Journal*, 1931, p. 52).

appréciée comme condition de l'action future »), l'évaluation individuelle possède en outre une *dimension prospective* qui fait du texte produit, aux yeux de son créateur, un motif possible de dépassement, de correction ou de compléments.

À l'autre extrémité de l'axe du temps, l'évaluation *précède* même le processus d'élaboration du texte à produire, ce que Polin formule à sa manière en parlant d'« intention téléologique d'action préalable à l'élaboration de l'oeuvre ». Quel que soit le domaine de discours dans lequel on s'exprime (journalistique, littéraire, administratif, publicitaire, etc.), on sait bien que, antérieurement aux solutions « stylistiques » qui ponctueront le travail d'écriture, le sujet *a traiter* lui-même fait nécessairement l'objet de jugements de valeur. Aussi la commande (note de service, rapport, etc.) dispose-t-elle tout autrement à la rédaction que le choix d'écrire selon des motivations personnelles propres, et même dans ce cas de figure la *relation axiologique* d'un individu à une thématique donnée peut n'avoir rien d'euphorique (témoignage d'exilés, confession, etc.).

De même, à partir du moment où l'attitude du créateur n'est pas motivée par *l'art pour l'art*²⁸, le geste artistique se trouve dans une configuration axiologique où se propose à lui l'exercice d'une « éthique de l'agir », selon la formule de Ricoeur²⁹. *In fine*, la décision de ne pas s'exprimer peut en effet être préférable à celle d'écrire (et de vivre) dans la négation de « L'appel pressant à l'exercice de la *mesure*, de la *retenue*, voire de l'*abstention* d'agir » (Ricoeur 1991 : 281). Par exemple, il peut sembler juste ou opportun à un romancier d'écrire au sujet de la destruction des Juifs d'Europe ; il peut en formuler les raisons, la nécessité morale voire les causes, pour lui et pour les autres³⁰. Mais, en dépit de tous les *motifs d'(auto)évaluation*, choisir d'écrire en donnant la parole à un ancien nazi fictif (les *Bienveillantes*) ou en imaginant la pensée intime d'un témoin bien réel (le *Jan Karski* de Haenel) est une décision qui engage d'emblée la responsabilité de l'écrivain, au même titre que la qualité de la technique narrative et du style. C'est d'ailleurs parce qu'il y a responsabilité et responsabilisation (ex. dans l'interview) que les explications de ces projets littéraires doivent aussi être comprises comme des justifications. Alors que *tout est à peser lors de l'invention d'une forme où se joue le respect de l'autre et l'estime de soi*, le problème de la valeur se pose déjà très en amont de l'expression langagière : il va jusqu'à se loger dans le projet d'écriture lui-même.

²⁸ La relation nécessaire entre éthique et esthétique est héritière d'une critique de l'« art pour l'art » initiée par les romantiques allemands, sur les traces de Goethe et de Schiller.

²⁹ Car : « (...) c'est en appréciant nos actions que nous nous apprécions nous-mêmes comme en étant l'auteur (...). Il faudrait développer toute une théorie de l'action pour montrer comment l'estime de soi accompagne la hiérarchisation de nos actions ». (*Ethique et morale*, in Ricoeur 1990).

³⁰ Quelques exemples. Robert Merle justifie ainsi le projet intellectuel de *La mort est mon métier* : « C'est un de ces hommes que j'ai voulu décrire [...]. Tout ce que Rudolf [Hoess, le commandant du camp d'Auschwitz] fit, il le fit non par méchanceté, mais au nom de l'impératif catégorique, par fidélité au chef, par soumission à l'ordre, par respect pour l'État. » (R. Merle, *Préface*, p. III). Jonathan Littell répond avec des motivations similaires à la question de savoir ce qu'il voulait obtenir de son personnage : « Eh bien, de savoir comment ça se passe. Confronté à des types pareils, je n'arrive pas à comprendre comment ils peuvent faire ce genre de choses. Ils sont très bizarres, voire complètement délirants. » (*Le Figaro Magazine*, 29.12.06). Enfin, dans un autre genre, à propos de son *Jan Karski* (2009, Gallimard), l'auteur explique : « Le recours à la fiction n'est pas seulement un droit ; il est ici nécessaire parce qu'on ne sait quasiment rien de la vie de Karski après 1945, sinon qu'il se tait pendant trente-cinq ans. Les historiens sont impuissants face au silence : redonner vie à Karski implique donc une approche intuitive. Cela s'appelle la fiction. » (Y. Haenel, *Le Monde*, 25.01.10).

5. Le *point de vue* entre perspective de discours et position évaluative

Le moment est venu de cerner de plus près une notion déjà évoquée à plusieurs reprises, celle de *point de vue*. Bien que cette notion serve, d'une façon identique, à expliciter comment l'acte d'évaluation est en rapport avec la production et la réception des textes, on se concentrera ici sur la « perspective du spectateur », le tableau de Polin offrant une occasion intéressante de formuler quelques éléments de compréhension. Dans la problématique de l'évaluation des textes, on voudrait argumenter ici qu'un *point de vue* peut à la fois se définir :

- i) comme une *médiation* nécessaire entre une perspective de discours (production vs. réception) et au moins une position évaluative (éthique, esthétique, linguistique, etc.) ;
- ii) comme un ensemble de *différences*, socio-culturellement *significatives* (ex. en termes de « rôle social »), à l'origine de la représentation particulière qu'un individu a d'une chose à un moment donné, et des actions particulières (ex. par le discours) qu'il peut exercer sur cette chose ;
- iii) comme l'expression d'une *variation finie*, c'est-à-dire comme *un* point de vue existant parmi d'autres au sein d'une culture donnée, et dont la mobilisation et l'exercice sont contraints par la *situation typique de discours* où s'effectue la réception d'un texte donné ;
- iv) comme un ensemble de *contraintes* et de *libertés* sur l'emploi des types de position évaluative qui se manifestent dans tout acte d'évaluation ;

Ce qui frappe d'abord chez Polin au niveau de la « perspective du spectateur », c'est la sous-catégorisation en trois *figures symboliques*, fort connues dans nos cultures : l'historien, le moraliste et l'homme d'action³¹. À partir de ce simple constat, on fera observer que la présence de ces trois catégories apparaît nécessaire pour que se concrétise la perspective dite du « spectateur », comme si celle-ci ne pouvait offrir, par elle-même, aucune espèce de substrat défini à l'acte d'évaluation. À leur tour, les types d'évaluation formulés par Polin (« évaluation pragmatique historique », « évaluation éthique », etc.) semblent eux devoir s'adosser à des catégories assimilables, notamment, à des « rôles sociaux » (l'historien et le moraliste, en l'occurrence)

En admettant ainsi que de semblables figures symboliques ont une fonction tout à fait centrale pour l'attribution de valeurs, on est conduit à reconnaître deux choses. D'une part, le fait que l'évaluation des textes repose sur bien davantage qu'une perspective de discours (production vs. réception), d'autre part le fait que les *positions évaluatives*, prises par un individu à propos d'un texte donné, ne sont pas absolument libres mais *dépendantes* du *point de vue* adopté dans l'interprétation en cours. Cette idée, tout à fait fondamentale pour la réflexion axiologique, d'une dépendance de l'évaluation à un point de vue donné, peut être comprise en développant les caractéristiques ii), iii), et iv) évoquées ci-dessus.

La seconde caractéristique, la plus élémentaire, donne la base de la définition du point de vue. Elle s'explique simplement à partir de la *différence* qui sépare l'historien, du moraliste et de l'homme d'action. C'est en effet la disparate même de ces figures qui

³¹ L'*historien*, contrairement au moraliste et à l'homme d'action, a un statut académique, ce qui d'ailleurs le qualifie pour servir aujourd'hui d'« expert » dans les médias. Figure associée aux XVII^e et XVIII^e siècles, le *moraliste* écrit en philosophe sur les comportements des hommes, leurs usages, etc. Enfin, figure commune et imposée par les biographies célèbres (« Marc Bloch, historien et homme d'action »), l'*homme d'action* s'oppose à l'historien et au moraliste comme à la spéculation et à la méditation.

justifie, en premier lieu, qu'on parle pour chacune de *point de vue*, au sens primaire où l'entendait Chladenius (1710-1759) :

Ce qui se passe dans le monde est vu de manière différente par les uns et par les autres, à telle enseigne que si plusieurs personnes devaient faire le récit d'une histoire, on trouverait chaque fois quelque chose de particulier, même si tous, selon leur pouvoir, se représentaient correctement la matière. La cause de cette différence est partie dans le lieu et la position de notre corps, différente pour chacun, partie dans les relations différentes que nous entretenons avec les choses, partie dans notre manière antérieure de penser, de chercher, qui explique que l'un ait pris l'habitude d'accorder son attention à ceci, tandis qu'un autre la donne à cela. (cité par Szondi 1989 : 55).

Inéluctable, cette différence s'impose alors à tout individu à travers ses actes de perception et de compréhension. D'où cette définition du point de vue (*Sehepunkt*) :

ces états de notre âme, de notre corps, et de notre personne tout entière qui font, ou qui sont cause, que nous nous représentons une chose de telle manière et non de telle autre (cité par Szondi 1989 : 56).

Mais, ainsi fondée sur les « innombrables variations » vécues par chaque personne singulière, une telle relativisation de la connaissance apparaît, d'une certaine manière, difficilement soutenable (Szondi 1989 : 57), et au fond elle ne peut l'être qu'en tenant compte de la *significativité* de la différence en question. On peut en voir une illustration dans cet exemple connu de Chladenius :

Il en va de même de toutes les histoires (comme de la bataille) ; une rébellion est vue différemment par un sujet fidèle, par un infidèle, par un rebelle, par un étranger, par un courtisan, par un bourgeois ou par un paysan. (cité par Szondi 1989 : 56).

En effet, ce ne sont pas n'importe quelles différences qui séparent le fidèle de l'infidèle, le bourgeois du paysan, et enfin toutes les figures typiques qui sont nommées : ce sont des attentes, des intérêts, des valeurs, des savoirs, et toutes choses surtout liées à un domaine d'activité, un milieu ou une condition sociale.

Plus généralement, entre les points de vue, il ne suffit pas de reconnaître des différences multiples et de n'importe quel ordre, parce que pour permettre de distinguer entre eux ces points de vue (ex. celui du bourgeois de celui du paysan), les différences doivent avant tout être des différences *significatives*. Il en va de même pour l'historien, le moraliste et l'homme d'action. Par là, on voit bien, à travers cet exemple, que le *rapport* à un événement ou un objet particulier ne saurait être dissout dans une multiplication *indéfinie* des points de vue (i.e. au bas mot, il faudrait imaginer autant de points de vue que d'individus en mesure de percevoir *cet* événement), mais que ce rapport n'existe qu'au travers d'un *nombre fini* de points de vue *identifiables* – ajoutons : au sein d'une culture donnée (historien, juriste, moraliste, amateur d'art, croyant, ouvrier, etc.).

Venons-en à la troisième caractéristique, afin de compléter l'idée de *variation finie* des points de vue. L'enjeu n'est pas mince : il s'agit non seulement d'éviter d'abandonner la notion de point de vue au relativisme subjectif, mais aussi de dépasser une conception qui serait trop typologisante, c'est-à-dire déliée des réalités sociale et discursive. D'un côté, en effet, nous avons soutenu à l'instant l'idée d'une variation dénombrable des points de vue, en faisant l'hypothèse que la diversité des points de vue devrait en principe être rapportée à des figures typiques d'environnements socio-culturels. On

s'oppose ainsi à l'hypothèse des « innombrables variations », qui est gagée sur une conception non-bornée ou trop tolérante de la différence. D'un autre côté, cependant, on tombe dans un autre excès si on se contente de reconnaître l'existence d'une diversité de points de vue identifiables. Il n'est pas suffisant, par exemple, de dire que l'historien, le moraliste et l'homme d'action ne représentent *en réalité* qu'un très bref échantillon de points de vue possibles sur le texte (et les objets culturels en général).

Pourquoi faut-il aller plus loin ? Parce que l'interprétation, et a fortiori l'évaluation, ne présuppose jamais une *égale légitimité*, pour tous les points de vue, à intervenir sur un texte particulier, pas plus d'ailleurs qu'elle n'appelle *arbitrairement* tel point de vue à s'exprimer. Bref, l'existence de points de vue typiques est une chose, une autre est leur rapport immédiat au texte individuel – un rapport qui, précisément, ne justifie pas l'intervention de n'importe quel point de vue. Autrement dit, le contenu d'un texte appelle certains points de vue à s'exprimer, et tous les points de vue ne sont pas également nécessaires, intéressants, bref souhaités pour son interprétation.

Ainsi, c'est parce que *Les Bienveillantes* est une *fiction* composée de *sources historiques* (de la Shoah) qu'on a pu assister à une controverse nourrie opposant l'historien, le moralisateur et le critique d'art³² : la presse ayant offert tantôt ses colonnes à l'enthousiasme littéraire des admirateurs du roman, tantôt aux responsabilisations morales de ses détracteurs, souvent historiens.

Enfin, en deçà du problème précédent, le point de vue peut être défini comme un ensemble de *contraintes* et de *libertés* sur l'emploi des types de position évaluative. Chaque point de vue implique en effet un certain nombre de manières agir, certaines prises de *position* obligées, permises ou non. C'est pour cette raison que Polin reconnaît à l'historien la tâche de prendre position sur différents plans axiologiques. En tant que « spectateur », l'historien conduit des évaluations éthique et pragmatique, auxquelles il faut bien sûr ajouter l'évaluation logique-véridictoire, qui est une obligation pour l'historien, qu'il prenne la parole sur des documents ou sur des romans historiques.

IV. Epilogue : vers une approche herméneutique de la valeur

La section précédente a eu pour but de préciser notre définition de l'*évaluation individuelle* en exposant les principales dimensions qui la sous-tendent : envisagée comme *action* ou comme *acte*, l'évaluation peut s'appliquer à l'échelle *locale* ou à l'échelle *globale* du texte, mais elle s'exerce toujours à partir d'un *point de vue* défini dont la particularité est de contraindre ou d'autoriser le discours à investir certaines *positions* évaluatives, parmi toutes celles possibles. Comme elles soulignent le rôle de l'individu-interprète, toutes ces distinctions intéressent spécialement une *approche herméneutique* de la valeur — alors que la réflexion typologique sur les valeurs (supra II) concernait elle l'étude axiologique des textes en général. La discussion se déplace par conséquent des caractéristiques d'un objet d'étude vers la définition d'une approche théorique que nous ne ferons, en guise de conclusion, que présenter à grands traits.

1. L'étude axiologique des textes

Sommairement : en ce qui concerne les textes, on peut reconnaître à la réflexion axiologique une pluralité d'approches. Comme l'indique Vincent Jouve, la valeur peut ainsi être envisagée, d'une part sous l'angle de l'interaction entre le texte et son entour

³² Pour un rappel des circonstances médiatico-éditoriales entourant le « cas Littell », cf. Blanrue 2006.

social³³, et d'autre part dans sa relation à la textualité. Et sur ce dernier plan, Jouve distingue encore à bon droit l'approche « génétique » (e.g. Duchet 1979) de l'approche « sémiologique » :

L'analyse des liens entre valeurs et textualité [...] se divise entre une approche « génétique » (d'où viennent les valeurs que l'on retrouve dans le texte ?) et une approche sémiologique (par quels procédés le texte rend-il sensibles les valeurs dont il se réclame ?). [...]. L'approche génétique est à l'origine de l'étude sociologique des textes. [...]. L'approche sémiologique, avant de s'interroger sur le lien (indiscutable) entre l'idéologie de l'oeuvre et le contexte social, s'interroge sur la façon dont le texte peut présenter, mettre en scène et hiérarchiser des valeurs. (Jouve 2001 : 6-7)³⁴.

L'existence de ces projets, assez divergents, montre qu'il faut compter avec différentes manières de pratiquer l'étude axiologique des textes. À ce titre, il faut ajouter que les approches sémiotique et génétique en appellent une troisième, qui les complète. En effet, outre la question de l'origine socio-culturelle des valeurs d'un texte et celle de leur textualisation, si l'on peut dire, se pose le problème de la *relation axiologique* qui se noue entre l'interprète et son texte³⁵. Ce problème rend alors périphérique l'attention aux valeurs sociales (considérées pour elles-mêmes), qu'il s'agisse de les rapporter à des représentations collectives ou d'y accéder par le biais d'expressions langagières (écrites ou orales), au profit de *l'évaluation* en tant qu'elle se rapporte à *l'individu* (supra III).

Or, grand absent des types d'approche relevés par Jouve, l'individu, par ses actes interprétatifs et langagiers, est au principe même de la transmission et de la modification des valeurs. Comment donc nommer cette approche nécessaire ? Comme la relation axiologique entre un individu et un texte n'est pas donnée mais constituée dans l'interprétation, et qu'au fond la valeur se conçoit comme une dimension ou mieux une expression du *sens* (évaluer c'est toujours signifier), il paraît légitime de nommer *herméneutique* (i.e. ce terme renvoyant à une théorie de l'interprétation, en un sens encore beaucoup trop vague, infra 2) une forme d'analyse et de réflexion axiologique pour qui l'évaluation se loge dans une interprétation elle-même située dans des circonstances sociales et culturelles.

Historiquement, celle-ci doit en priorité évoquer les théories axées sur l'évaluation *de la littérature* (Heydebrand/Winko 1996 : 254-273). La théorie littéraire, depuis 1945, est en effet devenue un lieu privilégié de rencontre entre la problématique de l'évaluation et celle de l'interprétation. En relèvent, entre autres, l'herméneutique littéraire de Wolfgang Kayser (1952), celle de Hans Robert Jauss (1987) ou encore la critique

³³ Deux orientations d'analyse sont alors possibles : soit on se demande comment la diffusion d'un texte peut influencer des mentalités (ex. en science, comment une épistémé naît d'une série de textes reçus comme importants), soit on se demande, par exemple, « non pas comment la littérature influence le social, mais quels sont les circuits sociaux qui produisent la « valeur littéraire » (Jouve 2001 : 6).

³⁴ Plus précisément, l'approche sémiologique reconnaît deux modalités d'expression textuelle des valeurs : « Soit il [le texte] reprend à son compte des valeurs préexistantes et il lui suffit de se référer à des normes qui, quelle que soit leur origine, sont l'objet d'un consensus dans l'extra-texte social. Soit il veut proposer des valeurs originales ou problématiques et lui faut mettre en place un dispositif textuel précis. » (Jouve 2001 : 18).

³⁵ Une question à la fois légitime, naïve et fréquente consiste à se demander si la valeur provient de l'objet (du texte, du tableau, du meuble, etc.) ou du sujet, de l'individu qui fait face à cet objet. L'expression *relation axiologique* veut ici signifier que « la valeur ne peut être mise ni du côté de l'objectivité, ni du côté de la subjectivité, mais implique toujours un accord qui s'établit entre elles » (Lavelle 1951 : 207).

idéologique d'un Theodor W. Adorno (1957). Avec prudence, en gardant présent à l'esprit tout l'enseignement critique qu'apporte la connaissance de l'histoire de l'herméneutique (les divergences d'intention théorique, les variations de status et de contenu du cercle herméneutique, etc.), on peut doter ces théories littéraires de « prémisses herméneutiques » communes (Heydebrand/Winko 1996 : 254, trad. CG) :

- l'objet, le texte, ne peut être évalué que sur la base d'une interprétation ;
- l'interprétation doit viser l'intentionnalité du texte, que l'auteur en ait conscience ou que cette intentionnalité excède sa conscience ;
- l'intention du texte se constitue au sein du « cercle herméneutique », c'est-à-dire dans une détermination réciproque du sujet (par l'impression issue de l'objet) et de l'objet (par les présuppositions du sujet) ;

Sur la base de ces prémisses (de type phénoménologique), qui restent à préciser (ex. sur le concept d'intention du texte, Thouard 2002) mais autorisent déjà à parler d'approche *herméneutique* de l'évaluation des textes, on doit reconnaître l'existence de trois types d'approches qui, dans la pratique, sont chacune susceptibles de recevoir des objectifs de description et des moyens d'analyse variés (ce que nous ne pouvons ici illustrer) :

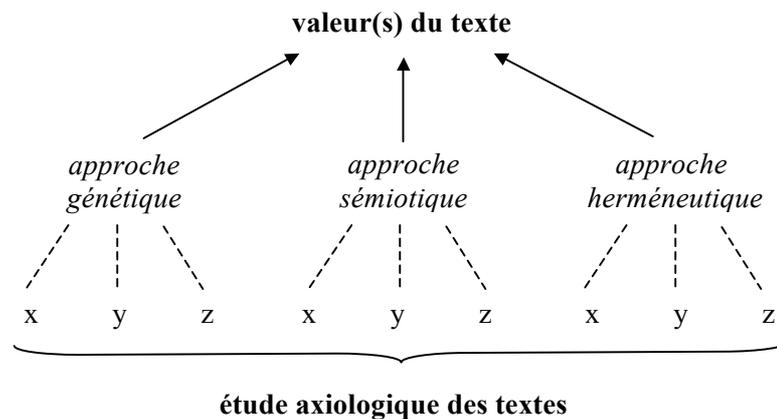


Schéma 8

Ce schéma souligne ainsi le fait que chaque type d'approche se concrétise par un nombre indéterminé, a priori, de point de vue théorique (*x*, *y*, *z*, etc.). Ainsi, au-delà de ses grandes caractéristiques, l'approche herméneutique de la valeur des textes n'existe qu'au travers de théories plus ou moins distinctes les unes des autres (ex. Jauss vs. Kayser vs. Adorno). À cet égard, tous les possibles n'étant pas épuisés, on peut envisager des pistes de recherches qui ouvrent de nouvelles voies théoriques.

2. Pistes de recherche : vers une herméneutique critique

A cet effet, ce qui est requis c'est tout d'abord une *connaissance historique* de l'herméneutique (de ses problèmes, de ses tâches et de ses méthodes) à partir de laquelle il devient possible de voir, au moins, où a pu se poser le problème de l'évaluation des textes. Plus précisément, pour établir la place qu'occupe ce problème au sein de la grande variété des idées et des conceptions herméneutiques (e.g. les trois volumes de Wach 1984, Ebeling 1959, Grondin 2005), qui ne sont pas rarement liées à la pensée d'un seul homme, il conviendrait d'abord de répondre, dans cet ordre, à trois questions distinctes :

- i) Quelle sorte d'herméneutique ne saurait être concernée par le problème de l'évaluation des textes ? Et, surtout, quelle sorte lui serait la plus accueillante ?
- ii) Où s'est déjà posé ce problème, ne fût-ce que ponctuellement et même sans qu'il ait été explicitement thématiqué, pour les herméneutiques qui apparaissent concernées ?
- iii) Parmi ces dernières, quels sont les concepts et/ou la méthode qui peuvent servir, comme une sorte de modèle à suivre, à constituer une théorie de l'évaluation individuelle des textes ?

Concernant la première question, on verrait vite que deux alternatives se présentent pour situer le lieu d'une théorie de l'évaluation des textes : d'un côté celle qui oppose herméneutique *spéciale* et herméneutique *générale*, de l'autre celle qui oppose herméneutique *philosophique* (Heidegger, Gadamer) et herméneutique *philologique* (Chladenius, Schleiermacher, Szondi). Mais, malgré la polémique qui anime cet univers intellectuel, faut-il nécessairement choisir entre ces voies ? Dans une optique fédératrice (i.e. qui ne dissoudrait pas les points de vue historiques dont elle reconnaît la légitimité), on pourrait suivre Denis Thouard lorsqu'il entend faire « droit à l'exigence d'objectivité de la philologie positiviste aussi bien qu'à la problématisation du sens de l'herméneutique « philosophique » » (2002 : 2-3). Plus précisément, dans un dépassement des alternatives, qui maintient cependant la primauté du texte, Thouard envisage le programme suivant :

À côté de l'herméneutique *logique*, qui revient à l'ambition argumentative de l'« herméneutique générale », une herméneutique *critique* nous paraît avoir sa place, visant l'individualité des oeuvres. Elle doit fournir l'articulation entre la reconnaissance de la singularité des oeuvres (la *lettre*) et l'affirmation de procédures universalisables et communicables (en tant que *science*), mais aussi entre des modèles holistes (percevoir l'oeuvre comme un tout) et analytiques (entreprendre la reconstruction des lectures) ; autrement dit, sa visée est d'intégrer le moment d'adhésion de l'herméneutique (l'absence de présupposition) et le moment de distanciation de la critique (comme l'exercice d'un jugement en situation). (Thouard 2002 : 8).

Dans ce domaine du savoir comme ailleurs, la raison n'est en effet pas le privilège d'un seul et c'est sans doute ce que l'adjectif « critique » évoquera ici en premier lieu, eu égard à la diversité des herméneutiques. Mais si Thouard rappelle que « critique » peut s'entendre en plusieurs sens, l'entreprise de fédération conduit sans doute à créditer une telle herméneutique d'un nouvel adjectif. Pour se donner les moyens de dépasser les alternatives, l'herméneutique *critique* doit également être *raisonnée*, au risque de ne jamais disposer d'un point de vue fondé — i.e. de parler de nulle part en donnant la parole à tous.

Pour y parvenir, nous croyons qu'il y a lieu de concevoir la théorie de l'interprétation à partir d'un modèle tripartite du langage (Coseriu), dont les « niveaux » vont de l'individuel à l'universel en passant par l'historique (supra II.2). Sur cette base simple, une théorie herméneutique « intégrale » pourrait alors reprendre à son compte des conceptions différentes (ou divergentes) de la compréhension-interprétation, en projetant son objet d'étude, et ses tâches, à *chacun de ces trois niveaux*. En particulier, l'intention des herméneutiques particulières, dès lors qu'on suspendrait leur tendance légiférante — établir les *règles* de l'interprétation pour un certain type de discours (religieux, juridique, littéraire) —, se transposerait au niveau historique des normes, qui correspond en particulier à celui des traditions discursives. Et il paraît légitime

d'argumenter à l'identique au sujet des herméneutiques générales et philosophiques, légitimes au niveau universel.

Or, en venant ainsi structurer les présupposés linguistiques d'une herméneutique critique, le modèle tripartite du langage donne en même temps les moyens de préciser les *tâches* spécifiques d'une herméneutique de la valeur. Ces tâches complémentaires, parce qu'elles se conçoivent à différents niveaux d'abstraction — particulier / historique / universel —, jalonnent en quelque sorte un parcours intellectuel qui va de la meilleure compréhension d'une évaluation particulière, dans sa singularité, à l'explication du processus de l'évaluation textuelle en général. Plus exactement, en adoptant une approche herméneutique de la valeur :

i) on peut d'abord, au niveau particulier (le plus concret), chercher à mieux *comprendre* une évaluation particulière (tel compte-rendu, telle préface, etc.) en se demandant ce qui la *motive* à prendre une position évaluative plutôt qu'une autre, à exprimer des positions divergentes à partir d'un même point de vue discursif, etc. C'est ici qu'apparaît le plus clairement l'importance d'envisager l'évaluation comme une action, ou comme un acte, au sens où « si on a commencé à parler en termes d'action, on continuera à parler en termes de projets, d'intentions, de motifs, de raison d'agir, d'agents, etc. » (Ricoeur 1986 : 169). Partant, en référence à Schleiermacher (la célèbre méthode de la *reconstruction*), mais sans pour autant passer par une psychologie des caractères et des affects, la détermination des motifs d'une évaluation particulière mène son enquête sur deux fronts. Du côté du texte évalué, elle examine la façon dont sont représentés les « contenus » qui font consensus (supra II.4) ainsi que les traditions discursives en jeu. Du côté du sujet-interprète, elle cherche les motifs de l'évaluation dans le point de vue (socialisé) adopté par l'auteur du commentaire, en précisant le rôle social de ce dernier.

ii) au niveau historique, la théorie herméneutique de la valeur (*vs.* la pratique herméneutique, au point précédent) réalise une forme de *régionalisation* de l'axiologie (supra II.1) et renoue au fond avec la pluralité des *herméneutiques spéciales*, dans la mesure où celles-ci étudient chacune un type de discours particulier (religieux, juridique, littéraire). En effet, une herméneutique de la valeur, en tant que théorie historique de l'évaluation, ne vise ni à mieux comprendre *une* évaluation dans sa singularité ni à dégager les modalités générales de « fonctionnement » de l'évaluation (ci-dessous) : en observant qu'il existe *des* manières *traditionnelles* d'évaluer, elle situe son intention descriptive entre le particulier et l'universel. Ces manières traditionnelles d'évaluer existent, en particulier, du fait de l'historicité et de l'autonomie relative des *types de discours* (historien, moraliste, politique, etc.) — et plus généralement des *points de vue* (créateur *vs.* spectateur *vs.* critique, croyant *vs.* agnostique, bourgeois *vs.* ouvrier, etc.) — et des *traditions discursives* (épigraphe, interview, bulletin financier, préface, tribune libre, etc.). Explorant ainsi la diversité des manières d'évaluer, une herméneutique de la valeur pourra par exemple se donner pour objectif d'établir *comment s'exerce l'évaluation* du critique d'art à une période donnée³⁶ ou de l'historien (face aux documents qu'il doit établir, face à un texte littéraire³⁷, etc.) ou bien de mettre

³⁶ En contexte journalistique : « La *critique* de théâtre et de roman naît encore plus tôt [que l'éditorial, 1856, CG] : Le *Mercur français* s'attache depuis la création de son « article des spectacles » en 1721 à « signaler les moindres nouveautés de la scène parisienne » (Rétat/ Sgard, 1978 : 279), mais il s'agit là plutôt d'une forme assez sèche » (Grosse 2001 : 9).

³⁷ Ce qui peut donner lieu à des prises de positions évaluatives prévisibles, comme le souligne Solchany dans son plaidoyer pour Littell, contre la critique de Peter Schöttler, sans doute la plus sévère dans ce débat : « Les *Bienveillantes* n'est en effet ni un témoignage ni un travail historique ! Et La vision de la Shoah qu'il véhicule ne peut donc être évaluée à l'aune des critères définis par les sciences sociales. Le narrateur est bien un personnage de fiction, et non l'incarnation idéale typique du bourreau. Enfin même s'il s'est intensément et intelligemment nourri de l'historiographie, Jonathan Littell reste un romancier qui

en lumière quelles sont les *contraintes axiologiques* qui pèsent sur la production de l'hagiographie, de l'oraison, du courrier des lecteurs, etc.

Bien que peu nombreux, en France un certain nombre de travaux explorent à leur manière (i.e. hors de tout cadre théorique unifié) ces deux voies d'analyse complémentaires, celle du point de vue et celle de la tradition discursive, en montrant parfois la nécessité de les combiner : e.g. sur la quatrième de couverture (von Münchow 1995), sur « l'instance productrice du discours critique » (Laborde-Milaa / Temmar 2006), ou encore sur l'avis littéraire des internautes (Legallois / Poudat 2008). Ainsi donc, à l'image des herméneutiques spéciales pour la pratique de l'interprétation, l'herméneutique de la valeur rend ici compte de l'évaluation à travers la diversité de ses pratiques — mais là aussi, on ne dispose pas aujourd'hui d'une conception commune (donc de concepts) qui contribue à fédérer des études trop isolées les unes des autres.

iii) enfin, au niveau universel, la théorie herméneutique a pour but d'expliquer le processus de l'évaluation en tant que tel (et non telle évaluation particulière ou bien le « style évaluatif » d'un type de discours). Il s'agit, d'une part, de développer une conception qui éclaire les principales dimensions de l'évaluation individuelle (supra III). D'autre part, il s'agit surtout de déterminer, de façon précise, comment l'évaluation résulte de l'interaction entre un texte et son lecteur/auditeur. En référence aux concepts d'*appropriation* (Ricoeur) et d'*application* (Chladenius), ainsi qu'à l'herméneutique philosophique (Heiddeger, Gadamer), il reste ici à développer l'idée que le *cercle herméneutique*, en étant la condition de la compréhension, est en même temps la condition générale de l'évaluation.

V. Bibliographie

Adorno Theodor W. (1958), « Zum Gedächtnis Eichendorffs », in Th. W. A., *Noten zur Literatur*, Franfort sur le Main.

Barthes Roland (1973), *Le plaisir du texte*, Points.

Blanrue Paul-Éric (2006), *Les Malveillantes. Enquête sur le cas Jonathan Littell*, Paris, Scali.

Cavallo Guglielmo / Chartier Roger (2001), *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, Paris, Seuil.

Coseriu Eugenio (1988), « Die Ebene des sprachlichen Wissens. Der Ort des « Korrekten » in der Bewertungsskala des Gesprochenen », in Jörn Albrecht (ed.), *Energie und Ergon, Schriften von Eugenio Coseriu*, pp. 327-364.

Coseriu Eugenio (2001), *L'homme et son langage*, Louvain, Paris, Peeters.

Croce Benedetto (1904), *Esthétique comme science de l'expression et linguistique générale*, Paris, V. Giard et E. Brière.

Duchet *et al.* (1979), *Sociocritique*, Paris, Nathan.

Dufays Jean-Louis (1994), *Stéréotype et lecture*, Liège, Mardaga.

Dufays Jean-Louis (2000), « Lire, c'est aussi évaluer. Autopsie des modes de jugement à l'œuvre dans diverses situations de lecture », in Francine Cicurel (coord.), *Les textes et leurs lecteurs, Etudes de linguistique appliquée*, 119, Paris, Didier, pp. 277-290.

Ebeling Gerhard (1959), « Hermeneutik », in Kurt Galling, *Die Religion in Geschichte und Gegenwart*, Tübingen.

Genette Gérard (1982), *Palimpsestes. La littérature au second degré*, Le Seuil.

Gérard Christophe (2010), « L'individu et son langage : idiolecte, idiosémie, style »,

ne soumet pas son objet à un questionnement de type historico-interprétatif » (Non, « Les Bienveillantes » ne comportent nulle fascination pour la barbarie », Jean Solchany, *Le Monde* : 4/11/2006).

- PhiN, Philologie im Netz*, 51, <http://web.fu-berlin.de/phin/>.
- Gérard Christophe / Wulf Judith (2010), « Le singulier : perspectives théoriques et historiques », in Laurence Bougault, Judith Wulf, *Stylistiques ?*, Presses universitaires de Rennes.
- Gérard Christophe (à paraître), « Herméneutique de la valeur (II). Herméneutique critique et valeur des textes. », *PhiN, Philologie im Netz*, <http://web.fu-berlin.de/phin/>.
- Grondin Jean (2005), « Hermeneutics », in M. C. Horowitz (dir.), *New Dictionary of the History of Ideas*, vol. 3, Thomson Gale, New York/New Haven.
- Gurvitch G. (1937), « La philosophie des valeurs chez Rickert », *Revue philosophique*.
- Heydebrand (von) Renate, Winko Simone (1996), *Einführung in die Wertung von Literatur: Systematik – Geschichte – Legitimation*, UTB.
- Husson Édouard, Teretchenko Michel (2007), *Les complaisantes. Jonathan Littell et l'écriture du mal*, Paris, François-Xavier de Guibert.
- Jauss Hans Robert (1987), *Die Theorie der Rezeption – Rückschau auf ihre unerkannte Vorgeschichte*, Constance, Konstanzer Universitätsreden.
- Jouve Vincent (2001), *Poétique des valeurs*, Paris, PUF.
- Kayser Wolfgang (1958 [1952]), « Literarische Wertung und Interpretation », in W. Kayser, *Die Vortragsreise*, Berne. Cité d'après Mecklenburg Norbert (1977).
- Koch Peter (1997), « Diskurstraditionen: zu ihrem sprachtheoretischen Status und ihrer Dynamik », in Barbara Frank et alii (éd.), *Gattungen mittelalterlicher Schriftlichkeit*, Tübingen, p. 43–79.
- Koch Peter / Oesterreicher Wulf (1985), « Sprache der Nähe - Sprache der Distanz. Mündlichkeit und Schriftlichkeit im Spannungsfeld von Sprachtheorie und Sprachgeschichte », *Romanistisches Jahrbuch*, 36, 15-43.
- Koch Peter / Oesterreicher Wulf (1994) : « Schriftlichkeit und Sprache », in H. Günther/ O.Ludwig (éds.), *Schrift und Schriftlichkeit. Ein internationales Handbuch / Writing and its Use. An international Handbook*, Berlin/New York : Mouton de Gruyter, pp. 587–604.
- Laborde-Milaa Isabelle, Temmar Malika (2006), « Légitimités énonciatives dans le discours littéraire-médiatique : inscriptions subjectives et positions inégales », *Semen*, 22, [En ligne], mis en ligne le 2 mai 2007. URL : <http://semen.revues.org/document2832.html>. Consulté le 06 avril 2010.
- Lavelle Louis (1951), *Traité des valeurs, Théorie générale de la valeur*, T.1, Paris, PUF.
- Lavelle Louis (1955), *Traité des valeurs, Le système des différentes valeurs*, T.2 (posthume), Paris, PUF.
- Legallois Dominique / Poudat Céline (2008), « Comment parler des livres que l'on a lus ? Discours et axiologie des avis des internautes », *Semen*, 26, [En ligne], mis en ligne le 18 mars 2009. URL : <http://semen.revues.org/document8444.html>. Consulté le 06 avril 2010.
- Mecklenburg Norbert (1977), *Literarische Wertung: Texte zur Entwicklung der Wertungsdiskussion in der Literaturwissenschaft*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag.
- Milner Jean-Claude (1989), *Introduction à une science du langage*, Paris, Le Seuil, collection « Travaux linguistiques ».
- Perelman Chaim / Olbrechts-Tyteca Lucie (1958), *Traité de l'argumentation : La nouvelle rhétorique*, Paris, PUF.
- Polin Raymond (1944), *La Création des valeurs*, Paris, PUF.
- Rastier François (2001), *Arts et sciences du texte*, Paris, PUF.
- Rastier François (2008), « Doxa et sémantique de corpus », *Langages*, 170, Larousse.
- Rickert Heinrich (1913), « Vom System der Werte », *Logos*, IV ; repris dans H. Rickert,

- Philosophische Aufsätze*, UTB, Mohr Siebeck, pp. 73-105.
- Ricoeur Paul (1986), *Du texte à l'action, Essais d'herméneutique*, II, Paris, Seuil.
- Ricoeur Paul (1990), *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil.
- Ricoeur Paul (1991), *Lectures 1*, Paris, Seuil.
- Scheler Max (1991 [1913-1916]), *Le formalisme en éthique et l'éthique matérielle des valeurs : essai nouveau pour fonder un personnalisme éthique*, Paris, Gallimard.
- Schleiermacher F. D. E. (1974), *Hermeneutik*, Heidelberg, Carl Winter Universitätverlag.
- Schlieben-Lange B. (1983), *Traditionen des Sprechens. Elemente einer pragmatischen Sprachgeschichtsschreibung*. Stuttgart.
- Szondi Peter [1974], 1989, *Introduction à l'herméneutique matérielle, De Chladenius à Schleiermacher*, tr. fr. M. Bollack, Paris, Cerf.
- Thouard Denis (2002), « Qu'est-ce qu'une « herméneutique critique » ? », *Methodos* [En ligne], 2, mis en ligne le 05 avril 2004, consulté le 18 juillet 2010. URL : <http://methodos.revues.org/100>
- Von Münchow Patricia (1995), « L'appréciation dans les quatrièmes de couverture », *Les Carnets du Cediscor* [En ligne], 3, mis en ligne le 26 août 2009, Consulté le 04 mai 2010. <http://cediscor.revues.org/505>
- Wach Joachim (1984), *Das Verstehen. Grundzüge einer Geschichte der hermeneutischen Theorie im 19. Jahrhundert*, Georg Olms Verlag, Hildesheim/Zürich/NewYork.